MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 53 (1953), p. 7-47

Christiane Desroches-Noblecourt

« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

"CONCUBINES DU MORT" ET MÈRES DE FAMILLE AU MOYEN EMPIRE

À PROPOS D'UNE SUPPLIQUE POUR UNE NAISSANCE

PAR

CH. DESROCHES NOBLECOURT

DESCRIPTION ET CLASSIFICATION DES FIGURINES DITES « CONCUBINES DU MORT » AU MOYEN EMPIRE

Les tombes du Moyen Empire ont livré, en divers endroits, de petites figurines féminines d'aspect et de matière souvent différents, mais dont les caractéristiques essentielles sont :

— avant tout de représenter un sujet nu, sur lequel toutes les particularités du corps féminin sont très exactement soulignées ;

— en second lieu, de constituer, toutes, des images féminines démunies de pied, (ou encore, les pieds, à peine ébauchés, ont été, la plupart du temps, intentionnellement brisés).

Les matières et les modèles diffèrent à ce point qu'on est tenté, bien naturellement, d'établir une discrimination très nette entre les deux types les plus opposés de ces figurines funéraires.

A Deir el Bahari [1], par exemple, les jolies petites « poupées » devenues classiques, au modelé et au visage assez fins, sont en terre vernissée bleue ; très précieuses, elles sont le résultat d'un travail soigné. La trace de leur parure est faite à la peinture noire, comme l'indication de leur tatouage. A mi-mollet, les jambes se terminent par deux moignons arrondis (pl. I).

[1] Cf. p. 9, note 5.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

A Kom Edfou [1], en revanche, où des séries complètes de statuettes féminines en terre cuite, du type opposé, ont été trouvées dans le secteur Moyen Empire de la nécropole, enfouies dans les galeries de véritables « catacombes », on peut suivre l'évolution de ces figurines de facture très fruste, comme on s'attend à en trouver parmi les productions populaires d'une nécropole provinciale à la fin de la Première Période Intermédiaire.

Le visage est à peine ébauché ; souvent, seul, le nez est indiqué. Les parti-

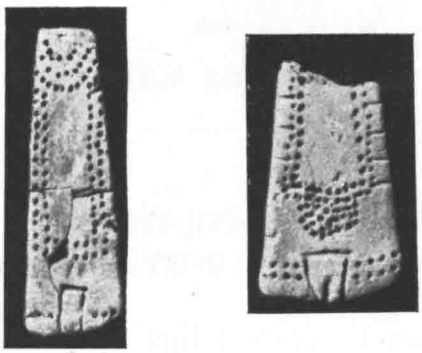


Fig. 1. Images très rudimentaires du principe féminin (*Tell Edfou, Fouilles 1939*).

cularités physiques du corps féminin ont été modelées du point de vue de « l'utilité » et non pas de l'esthétique, c'est évident [2]. Certains détails sont intentionnellement exagérés. Les parures sont grossièrement marquées par des incisions, le collier est souvent en bourrelet. Enfin les coiffures offrent

[1] *Tell Edfou* II, 1938 (*Fouilles Franco-Polonaises*), p. 112-114 et surtout *Tell Edfou* III, 1939 (Le Caire, 1950), p. 198 à 207 n^os^ 291 à 298 et pl. XXIII, XXIV, XXV.

[2] Ce sont certainement des objets conçus dans un but analogue qui ont été catalogués par Winlock comme « wooden dolls of the XIth dynasty (*Excavations at Deir el Bahari*, 1911-1931), pl. XXXVIII. On retrouve dans ces évocations féminines à la forme de *menat*, les particularités essentielles qui les distinguent de l'autre sexe : abondante chevelure, parure, indication des seins et surtout le pubis très développé. Cf. les *menat* de Brooklyn et de Berlin (notamment celle qui porte le dessin d'une Thoueris à la hauteur de l'abdomen), Breasted Jr., Bollingen series XIII, Pantheon, *Egyptian Servant Statues*, pl. 91 *a* et *b* et pl. 92 *a-b-c*, ainsi que p. 95. Cf. aussi Keimer, *Remarques sur le tatouage dans l'Egypte ancienne*, 1948, pl. XV, XVI, XVII.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

une gamme de formes si variées qu'on a pu, grâce surtout à celles-ci, repérer, sur quarante-neuf statuettes, plus de quatorze variantes appartenant à deux groupes principaux (fig. 1, 2 et 3).

Ces différents types, provenant d'Edfou, ont des parallèles dans la plupart des sites égyptiens où la pioche du fouilleur a rencontré une sépulture du Moyen Empire. Pour ne citer que quelques-uns des nombreux exemples,

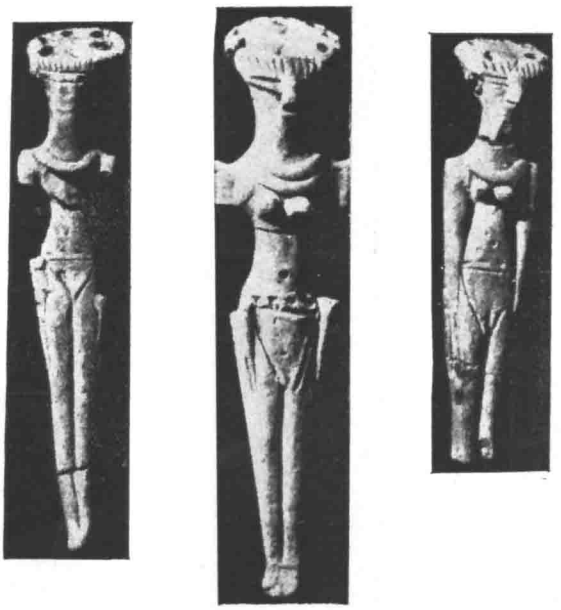


Fig. 2. Statuettes du principe féminin. Le type le plus simple (*Tell Edfou, Fouilles 1939*).

on retrouve la figure à la *coiffure faite d'un disque troué*[1] *et posé presque horizontalement sur la tête*, entre autres à Balabish[2], à Kom el Ahmar et en

[1] Ces trous sont destinés à la fixation d'un décor, souvent floral. Au Nouvel Empire le disque est presque dressé verticalement et orne parfois la chevelure de jolies petites statuettes très finement modelées. Cf. Louvre E. 14709.

Voir aussi le très beau modèle du Moyen Empire qui porte encore une mèche de lin, en touffe, fixée dans un des trous. Cette statuette, longtemps, fut considérée comme une production chypriote et était conservée au Département des antiquités grecques et romaines du Louvre. Elle fit l'objet d'une très belle publication photographique dans : Charbonneaux, *Cahier d'Art*, n° 7, 4e année, p. 304.

[2] Wainwright, Whittemore, *Balabish*, 1920, pl. XIX, n° 3, Tombs group B, 154. (Datée de « late XVIIIth dynasty »).

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Abydos[1]. De nombreux exemplaires sont conservés dans différents musées, principalement au Musée du Caire. A l'autre extrémité de la théorie de

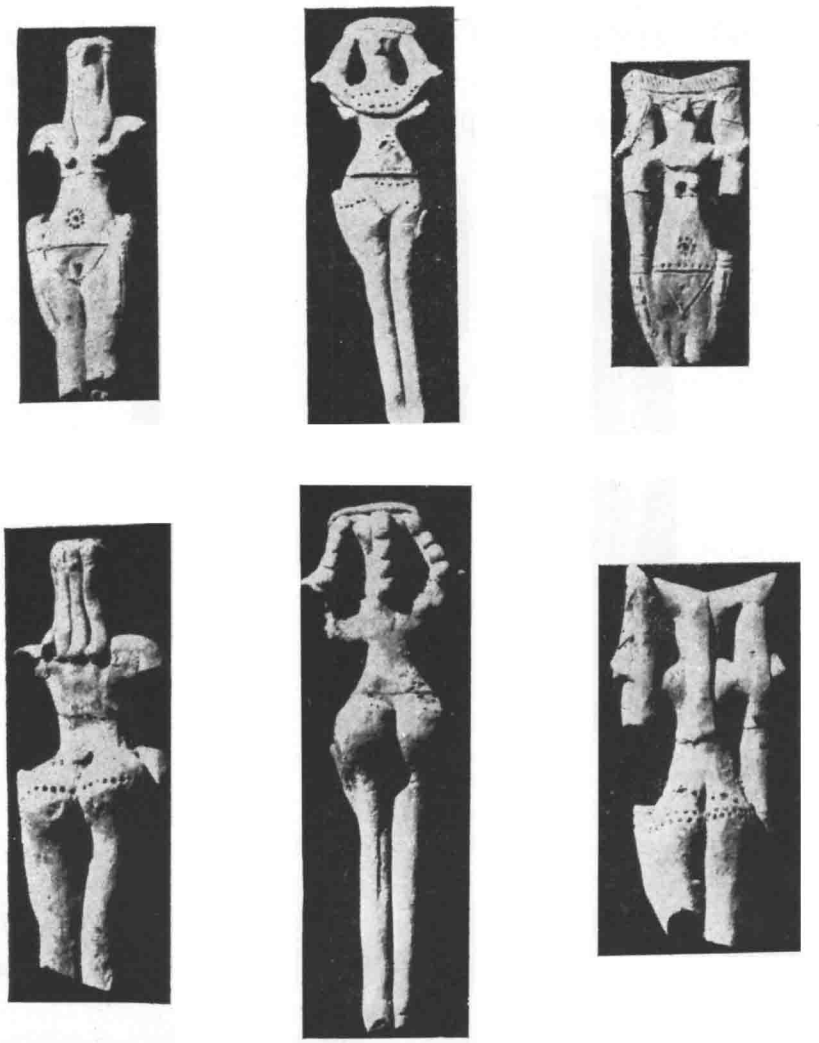


Fig. 3. Statuettes du principe féminin. Les types les plus évolués (*Tell Edfou, Fouilles 1939*).

variantes, *la femme à la longue perruque évasée aux épaules, ornée de lourdes mèches latérales et postérieures* du type Edfou, E et F, est aussi souvent présente,

[1] B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el-Médineh*, 1934-1935 : Le Village, p. 124-399.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

bien ailleurs qu'à Edfou : ainsi à Gebelein, à Kôm el Ahmar, à Deir el Bahari, à Deir el Medineh, en Abydos, à Abousir el Melek, à Saqqarah et à Mit Rahineh [1].

INTERPRÉTATION DES TYPES

Les plus étonnantes de ces figurines sont certainement les petites statuettes découvertes dans les nécropoles provinciales et auxquelles j'affecte le type Edfou. Qu'elles appartiennent à la fin de la P. P. I. ou qu'elles proviennent de sépultures un peu postérieures, elles présentent des caractéristiques dont on pourrait presque dire qu'elles affectent un archaïsme voulu [2], et perpétuent des formes rudimentaires, mais essentielles : ébauche ou presque du seul nez, au milieu d'une surface réservée au visage — exagération provocante du postérieur — bras le long du corps, parure et tatouage — sexe très souligné — artifice compliqué et comme *rituel* de la coiffure — pieds inexistants ou à peine ébauchés (fig. 3).

Les secondes — celle du type bien connu de Deir el Bahari, procèdent évidemment d'un esprit analogue, mais paraissent être le témoignage plastique très évolué de formes rituelles prolongées au delà des siècles. Elles portent plusieurs colliers et ont souvent une ceinture de perles ou de coquillages [3]. Elles ne sont pas forcément toutes en terre vernissée bleue, et leur coiffure présente une gamme assez riche de variantes (fig. 4 et 5). Je citerai, à ce propos, une très fine figurine que j'ai eue en mains, chez un antiquaire de Louxor (février 1940) taillée dans un calcaire fin et peinte en jaune clair. La coiffure était faite de trois mèches noires (deux latérales et une à l'arrière) découvrant en partie un crâne rasé. Noirs aussi, étaient le double collier et

[1] Cf. Bruyère, *op. cit.*, p. 125. (Tous les objets dont il donne les photographies sont au Musée du Caire.) Voir aussi Hornblower, *JEA.*, 15 (1929), *Predynastic figures of women and their successors,* p. 40.

[2] C'est très probablement dans cette catégorie de figurines rituelles archaïsantes qu'il faut ranger la statuette de « Gefangene Nubierin » publiée par Scharff dans *Grundzuege der aegyptischen Vorgeschichte, Morgenland,* Heft 12, Taf. 12. Cet auteur la datait de la période protohistorique.

Jéquier, *Rec. de Trav.*, 1915, XXXVII, fasc. III et IV, veut y voir, en raison surtout de la protubérance du postérieur, un type anatomique nubien.

[3] Pour cette ceinture de coquillages, Keimer, *op. cit.*, p. 19-22.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

les bracelets. En revanche, les marques d'une ceinture, passant sur les hanches, et le tatouage en losange sur les cuisses, étaient peints en rouge.

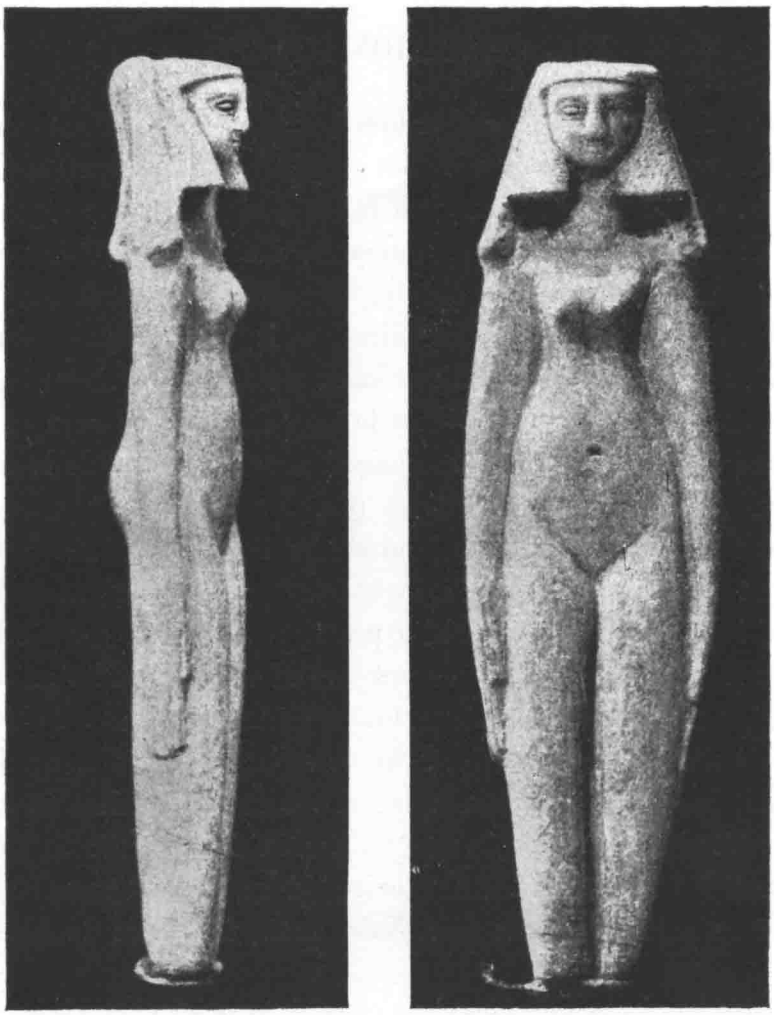


Fig. 4. Figurine du type « Deir el-Bahari », à jambes plus longues, participant aussi du type « Edfou ». (Hornblower, *JEA* XV, *Predynastic figures of women and their successors*).

Le sexe était limité par un triangle noir. Les jambes étaient réduites à deux moignons, arrondis au niveau des genoux. Comme à l'accoutumée, les mains

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

et les bras étaient plaqués le long du corps. On pourrait aussi mentionner les trois statuettes fragmentaires en calcaire, du même type, citées par Keimer [1], et qui portent des tatouages en forme de croix (fig. 6 et 7).

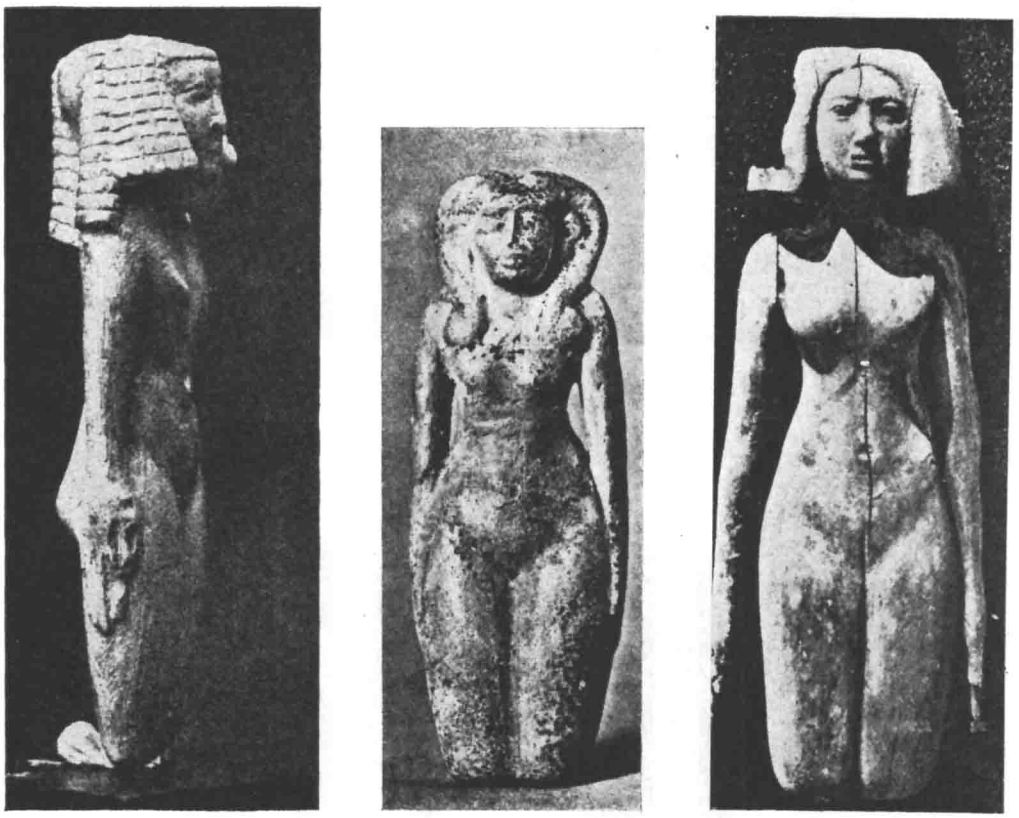


Fig. 5. Figurines du type « Deir el-Bahari »
(d'après Hornblower, *JEA* XV,
Predynastic figures of women and their successors).

[1] *Op. cit.*, pl. XVIII, 2 et pl. XIX 1 *a* et *b* et 2.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

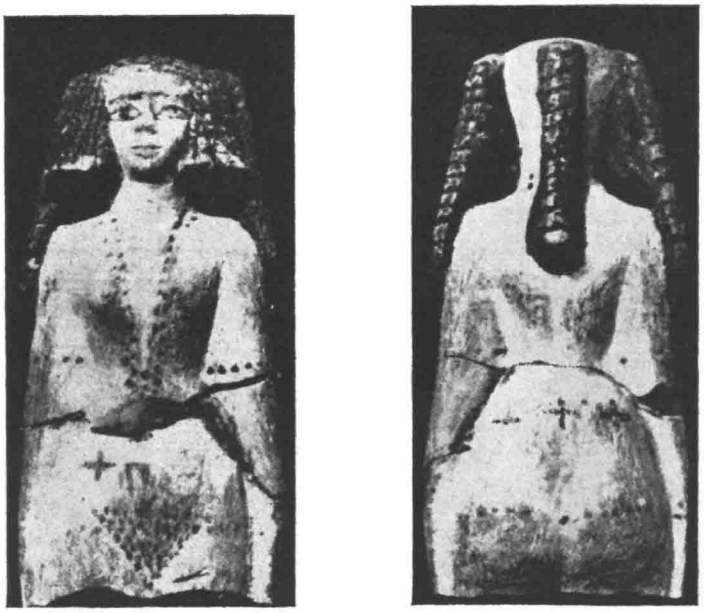


Fig. 6. Figurine du type « Deir el-Bahari »
marquée de croix (Keimer, *Remarques sur le tatouage*, XIX, 1 *a* et *b*).

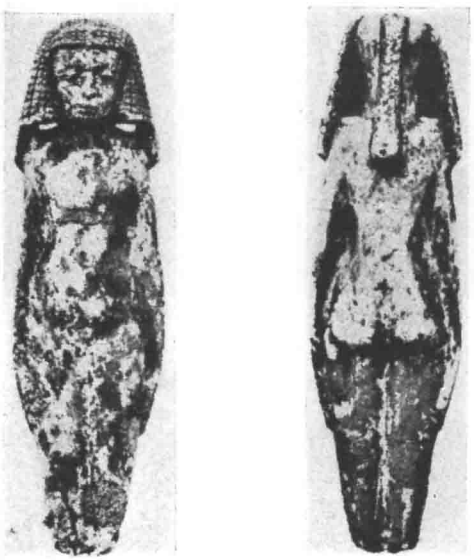


Fig. 7. Figurine du type « Deir el-Bahari »
marquée de croix (d'après Keimer, *Remarques sur le tatouage*).

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

RÔLE DE CES FIGURINES

Sans qu'on ait pris soin, semble-t-il, d'en bien souligner les différentes catégories, ces figurines ont été l'objet de plusieurs interprétations. Jéquier [1] commentant une vignette funéraire s'est efforcé de démontrer que, durant le Moyen Empire, l'âme du mort pouvait avoir pris l'aspect d'une femme et que, par conséquent, ces statuettes avaient bien pu être modelées dans le but de représenter le *ba* du mort. Indépendamment de toutes autres considérations qui dépasseraient le cadre de cette étude, et qui inciteraient également à ne pas retenir cette hypothèse — je me bornerai à signaler qu'à Edfou *plusieurs* statuettes ont été trouvées dans la sépulture d'un *seul* défunt.

Hornblower [2], de son côté, a intégré les deux types de figurines (Edfou et Deir el Bahari) sans les différencier, dans la longue théorie de petites statuettes qui, dès le prédynastique, ont peuplé les tombes, et leur a reconnu la qualité de déesses mères. Ce sont pour lui des Hathors : il n'en veut pour preuve que leur coiffure. Or, la figurine de terre cuite du type le plus évolué d'Edfou (fig. 3) porte une volumineuse perruque, mais cette dernière n'en demeure pas moins assez éloignée de l'image de la Bonne Déesse, et nous avons vu que ses variantes étaient multiples. Par ailleurs, si la figurine du type de Deir el Bahari qu'il publie [3] est coiffée de la perruque hathorique (fig. 5), c'est bien aussi parce qu'elle porte là une perruque très en vogue chez les dames du Moyen Empire, comme de nombreux exemples dans le relief et la ronde bosse, de cette époque, peuvent le prouver [4]. Il faut aussi rappeler d'autres statuettes du type de Deir el Bahari qui ont des coiffures très différentes, témoin celle qu'a publiée Winlock [5] et aussi celle du Louvre [6], à la petite calotte de cheveux très courts, percée par surcroît de trous

[1] *Op. cit.*, § XXVI.

[2] *JEA.*, 15 (1929), p. 40 : *Predynastic figures of women and their successors.*

[3] *JEA.*, 15, pl. IX, 4.

[4] Cf. Nefret, du Caire (Tanis), Evers, *Staat aus dem Stein*, München, 1929, taf. 73, 74, 75 ; tête de sphinx de reine, en diorite, Bibl. Nat. de Paris, Evers, taf. 76 ; statuette féminine civile, Louvre, n° 3892.

[5] Winlock, *Excavations at Deir el Bahari, 1911, 1931* (New-York, 1942), pl. XXXV : *Nefer hotep's blue faience. Dancing girl,* reprise dans Bruyère, *Rapport de fouilles, Deir el-Medineh*, 1934-1935, fig. 49 et pl. XII, 1.

[6] Keimer, *op. cit.*, pl. XIII, 1 à 4 et pl. XIV, 2, publie quelques types analogues.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(destinés à piquer les ornements au même titre que les trous des disques des figurines d'Edfou, premier type) (pl. I).

Ces détails, auxquels viennent s'adjoindre les caractéristiques de chacune des statuettes étudiées (absence de jambes, bras souvent cassés, particularités physiques mises en relief), n'incitent pas à suivre les différents auteurs qui ont voulu faire de ces figurines successivement des « poupées », des images de danseuses (sans jambes!), ou une figuration plastique de l'âme.

Le terme de « concubine », mis en avant par Maspero [1], et qui fut admis par de nombreux égyptologues, se rapprocherait évidemment davantage du rôle que l'on est accoutumé d'attribuer à ces petites images. Néanmoins, on est tenté de suivre Hornblower [2], qui conteste très justement cette notion de « concubine » : « This explanation is very open to doubt, for no trace of such figures has been found in the tombs of the Fith or Sixth Dynasties and, *though concubines existed in Ancient Egypt, the statues of the wife and the solemn place which she holds in tomb scenes were such that the introduction of a concubine seems most unlikely* ».

Cette opinion est rejointe, et même complétée par Bruyère, lequel a fourni une vaste et substantielle étude sur le type des femmes nues trouvées dans les tombes [3]. « Il nous semble plutôt, écrit-il, qu'elles personnifient toujours la femme, mais avec le but bien précisé de la reproduction, et cette précision de fonction a pour expression l'absence de costume et la présence de bijoux, de tatouages, parce que la femme qui veut plaire, dans l'Orient ancien (Bible) se dévêt pour danser ». Il ajoute plus loin : « [4]... La toilette particulière des figurines nues, tatouées et parées, n'est d'ailleurs pas exclusivement réservée à la danse, c'est ici, plutôt celle de l'amour qui doit assurer la lignée familiale et il est intéressant de constater que le culte de la famille est ainsi élevé dès les origines à la hauteur d'un principe et qu'il se joint au culte funéraire pour constituer le germe de la religion des ancêtres et des dieux ».

Je crois, en conclusion, — et dans ce cas très précis de la femme nue, parée, mais dont le corps ne semble pas avoir été encore marqué par l'enfantement, —

[1] Voir Bruyère, *op. cit.*, p. 138, à ce propos. — [2] *JEA.*, 15, p. 140. — [3] *Op. cit.*, p. 129. — [4] *Op. cit.*, p. 131.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

que l'Egyptien n'a pas plus attaché à ces figurines la valeur d'une divinité-mère, que celle d'une femme facile ou d'une quelconque concubine qui assurerait au défunt une descendance. Il faut, je crois, considérer qu'il a bien plutôt été dans les intentions de ceux qui rendaient un culte au défunt, de mettre à sa disposition, afin qu'il puisse à nouveau se révéler après le sommeil transitoire de la mort, une *image de la féminité,* chastement évocatrice [1].

On devait ficher en terre, déposer sur le sol ou sur un lit (cf. pl. I), ces figurines pour lesquelles point n'était besoin de pieds et dont le tronc est toujours traité avec une certaine exagération dans le réalisme [2], au détriment, surtout en ce qui concerne les figurines de terre — du visage [3]. Leur rôle très défini permettait sans doute au mort d'entrer à nouveau en possession de son *Ka,* dont on a constaté encore récemment que l'élément presque essentiel était la force génératrice [4].

Ces petites statuettes étaient donc rituelles et probablement nécessaires au défunt renaissant, pour retrouver dans l'autre monde l'usage de sa virilité — de même qu'il avait eu recours, pour rentrer en possession de ses

[1] Au sujet des modèles féminins découverts en Nubie, Steindorff émettait cette hypothèse : (*JEA.*, 16 [1930] p. 23) que les figurines de femmes devaient exercer une influence magique quelconque, qu'on devait les exposer pour cette raison dans les demeures, et que les femmes les portaient au cimetière afin d'obtenir, éventuellement, la fécondité, par cet artifice.

[2] A Edfou, les figurines étaient remplacées parfois par une plaquette comprenant la partie centrale du torse féminin, se terminant au sexe (cf. fig. 1, de cette étude.)

[3] La même exagération est constatée sur les *menat* de bois, citée à la note 2, p. 8. Au reste, ces dernières ne possèdent même pas l'ébauche de jambes.

[4] Déjà Lefébure, *Sphinx,* I, 108, y avait fait allusion. Puis Jacobsohn, *Dogmatische Stellung,* 49-61, avait repris la question. Enfin tout dernièrement P. Barguet, *ASAE.*, 51, p. 214, l'exprime très clairement et avec des arguments nouveaux, en conclusion de son étude au sujet d'une représentation du *Ka* royal. — A ce propos, une confirmation de l'oiseau à tête humaine, figurant Ptah, et en rapport avec le *Ka,* est donnée par une statuette en or, incrustée de pâtes de verre, vue dans une collection particulière, à Paris (Levi de Benzion. Cf. Catalogue des objets égyptiens figurant à l'exposition France-Egypte, au Musée des Arts Décoratifs, Paris, octobre-novembre 1949, n° 120) fautivement indiquée comme : oiseau-âme ithyphallique. C'est une statuette d'un oiseau de Ptah, *ithyphallique.* Ajoutons que les nombreuses statuettes de Ptah-Sokar-Osiris ont pour fonction de servir d'étui au membre momifié du défunt, consulter aussi Klassens, *Magical Statue Base,* p. 104.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

autres sens, de la cérémonie figurée — donc se perpétuant — de « l'ouverture de la bouche ».

Plusieurs auteurs veulent affecter à ces évocations féminines un type ethnique nubien, et même centre-africain [1] et en déduisent une influence des mœurs de ce pays sur l'Egypte. Là n'est pas pour le moment la question. Il ne faut cependant pas perdre de vue le fait que toutes ces figurines n'ont pas été trouvées dans le Sud et que certaines proviennent d'Abousir el Melek, Saqqarah et Mit Rahineh. Il faut aussi admettre qu'elles paraissent être l'instrument d'une coutume funéraire typiquement égyptienne et que ce doit être un argument à retenir : au Moyen Empire, la Nubie subit l'Egypte et ne l'accepte pas spontanément [2], mais je la crois plus volontiers capable d'adopter la religion funéraire égyptienne (ceci pour les statuettes trouvées par Steindorff [3]) que d'influencer son vainqueur. Rien n'interdirait, par surcroît, de penser que les Egyptiens avaient donné à ces figurines le type nubien, non pas pour copier leurs coutumes, mais simplement parce qu'on reconnaissait déjà à la femme nubienne un charme certain et fort apprécié.

Ce serait donc moins directement pour la prolongation de la race, comme le croit Bruyère [4], que pour permettre d'abord au *Ka* du défunt de se réaffirmer, de recouvrer sa vertu génératrice, qu'on déposait ces statuettes dans les tombes. Au reste, il ne semble pas que ces images aient quoi que ce soit des caractéristiques de la matrone. Elles montrent un corps de jeune fille qui ne semble pas avoir été alourdi par une maternité et qui, de toutes façons n'est jamais, pour cette catégorie de statuettes, accompagné d'une image enfantine.

On pourrait donc bien admettre qu'il ne s'agit pas là d'images de la fécondité, mais d'une évocation féminine [5] propre à permettre au nouvel Osiris

[1] Petrie, *Prehistoric Egypt*, p. 9. Voir aussi l'étude très détaillée de Bruyère, *op. cit.*, *Figurine féminine de l'Hathor nue égyptienne* (origine nubienne : p. 124, 125 à 129) ; contre cette opinion, p. 45 de ce travail.

[2] Säve-Söderbergh, *Ägypten und Nubien* (*Ein Beitrag zur Geschichte altägyptischer Aussenpolitik*. Lund, 1941, p. 54-116 (Mittleres Reich).

[3] Steindorff, *Aniba*, 1er vol. 1935 (*Mission en Nubie*, 1929-1934), p. 119-120 ; Reisner, *Kerma* II, 46 ; Junker, *Toschke*, t. 68 1er mém., 1926, p. 76-77.

[4] *Op. cit.*, p. 129-138.

[5] Voir les images réduites au seul « sexe » féminin, *Tell Edfou* III, p. 207, nos 337-338, 339. Fig. 1 de ce travail, et Bruyère, *op. cit.*, p. 143, fig. 60.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de se « réveiller » le cas échéant, comme le fit ce dieu lui-même, aidé en cela par Isis, assistée au préalable de Nephthys, lorsqu'elle désira concevoir un héritier de son défunt époux [1].

LA VIGNETTE DU SARCOPHAGE DE GEBELEIN

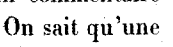
(Fig. 8)

Cette étude nous conduit tout naturellement à examiner à nouveau la vignette si curieuse d'un sarcophage de Gebelein [2], conservé à Berlin et qui avait déjà prêté à plusieurs commentaires [3]. La meilleure interprétation qu'on en ait donnée jusqu'à présent, et qui se rapproche le plus de la vraisemblance, était celle de Wiedemann [4], laquelle reconnaissait, dans ce groupe d'un mort sur son lit funéraire, la tête sur un chevet [5], entouré de deux assistantes qui semblent étendre à ses côtés une figurine féminine : « la remise au mort d'une femme destinée à lui tenir compagnie dans le tombeau ».

Il y aurait là, sur le plan civil, une image qui évoquerait tant bien que mal,

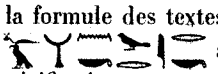
[1] On verra plus loin les textes des pyramides qui nous fournissent un commentaire extrêmement clair de ces rites. On sait qu'une allusion plus discrète est faite à cet événement sur la stèle du Louvre C. 256. l. 16. . (C'est elle qui relève ce qui est affaissé pour celui dont le cœur est las, qui reçoit sa semence, qui conçoit un héritier, qui le nourrit dans la solitude (ou dans l'isolement) sans qu'on sache où il est).

Consulter les passages du papyrus Bremner Rhind qui se rapportent à cet épisode ; enfin Plutarque, *De Iside*, 19, nous rappelle qu'Isis, avec qui Osiris avait eu commerce *après sa mort*, avait eu un fils...

[2] Steindorff, *Grabfunde des Mittleren Reichs in den Königlichen Museen zu Berlin*, Berlin, II, 1901, p. 11-24 et p. 13, pl. III (Bild an der linken Seite aussen n° 13772. Sarg des Henoui ).

[3] *Sphinx*, XVIII, 170 et *Rec. de Trav.*, XX, 134.

[4] Wiedemann pense que l'image du mort est traitée comme celle d'un dieu Min (surtout en raison de la saillie de l'épaule). Jéquier, *Rec. de Trav.*, XXXVII, p. 122 réfute cette interprétation et démontre que le dessinateur a voulu représenter l'homme couché sur le côté. Voir le mort sur son lit funéraire, dans l'hiéroglyphe *ḥpy*, à Mo'alla : le corps est redressé sur le lit et l'épaule est saillante de la même façon (Vandier, *Mo'alla, tombe de Sebekhotep*, p. 283, fig. 86).

[5] La présence du chevet est vraisemblablement à rapprocher du déterminatif du verbe *ḏ3*, dans la formule des textes des pyramides, § 627  au moment des rites de revivification du mort.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

la scène célèbre du temple de Séthi Ier en Abydos, représentant la résurrection d'Osiris [1]. C'est bien dans ce sens qu'il faut, je crois, interpréter la vignette du sarcophage de Gebelein, en ne s'arrêtant pas à l'idée de concubine, fournie au mort pour l'éternité comme pourrait le laisser supposer



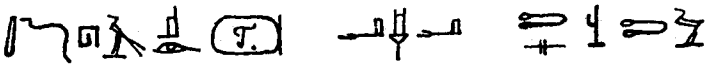
Fig. 8. Les officiantes osiriennes figurées au cours des rites de revirilisation du mort, sur le sarcophage de Henoui (Berlin) (d'après Steindorff, *Grabfunde des Mittleren Reichs in den Königlichen Museen zu Berlin*, Grabfunde aus Gebelên, Sarg des Henui, Tafel III).

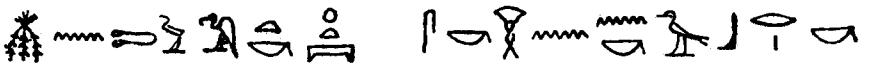
l'hypothèse de Wiedemann, mais à celle d'acte rituel vivificateur de la virilité du mort. Les deux assistantes, dont la présence prouve bien qu'il s'agit d'une cérémonie, joueraient le rôle d'Isis et de Nephthys, dont les passes magiques ajoutaient encore à l'efficacité de l'acte, auquel Isis se livre, qui se déroule ensuite, mais qui est représenté avec la cérémonie préparatoire, au cours d'une même scène, sur cette vignette de Gebelein.

[1] Il faut aussi rappeler le monument en ronde bosse du Musée du Caire : Groff, *Rec. de Trav.*, XXII, 80 sqq. La contrepartie du relief d'Abydos est représentée, avec de légères modifications, au Temple de Denderah (Mariette, *Denderah*, IV, pl. 70).

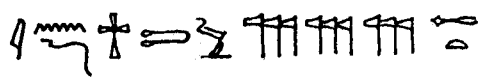
BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

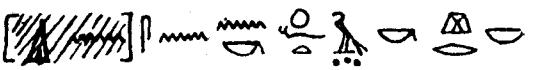
Il n'est, pour en être convaincu, qu'à se reporter au chapitre 366 des *Textes des Pyramides* où l'on retrouve décrit, pour quatre pharaons de la VI[e] dynastie, tout le rituel les assimilant à l'Osiris, fils de Nout et de Geb

626 *a* 

626 *b* 

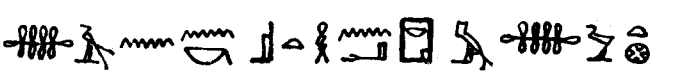
qui ressuscite après sa mort et s'éveille à la vie surnaturelle, protégé par la Grande Ennéade :

626 *c* 

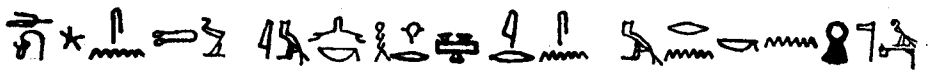
626 *d* 

Puis, viennent Isis et Nephthys qui vont le revigorer et lui donner sa virilité :

628 *a* 

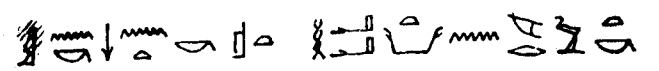
630 *a* 

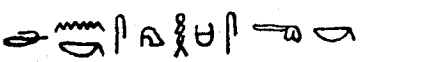
Elles accomplissent les rites du culte au réveil du dieu, s'occupant de sa toilette du matin en s'assurant également qu'il jouit de tous ses organes

631 *a* 

631 *b* 

Isis peut alors s'approcher du ressuscité, doué, à nouveau, de ses forces viriles. et jouir de son amour :

632 *a* 

632 *b* 

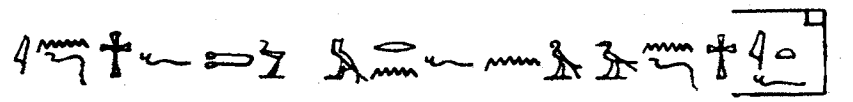
BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Elle conçoit immédiatement Horus, celui qui surgit de cette union,

632 *c* 

632 *d* 

et qui pourra vénérer son père, lui rendre un culte, donc prolongera d'une façon tangible et effective son souvenir, puisqu'il agit pour lui et qu'il est sa semence, son incarnation au delà de la mort, sa projection, pourrait-on dire, qui point en une nouvelle forme à l'aube d'une nouvelle vie;

633 *b* 

Jéquier a combattu l'hypothèse de Wiedemann [1], concernant la vignette du sarcophage de Gebelein, sans donner d'arguments qui soient convaincants. Une des objections qu'il met en avant pour réfuter l'interprétation de la scène, due à son confrère, manquait pourtant de logique. Il reconnaissait en effet que les sarcophages du Moyen Empire comportaient deux éléments : les textes et les figurations : « celles-ci représentent exclusivement le mobilier funéraire et parfois la mise en œuvre des offrandes matérielles, la préparation des aliments, les repas et la toilette; ceux-là se composent de formules qui doivent faciliter au défunt la vie de l'au-delà, soit dans le tombeau même soit auprès des dieux». Or dans quelle catégorie Jéquier s'efforce-t-il de placer la vignette qu'il veut interpréter? Dans aucune des deux qu'il vient de citer. Il faut pourtant tenir compte du côté utilitaire des vignettes des sarcophages qui avaient une signification très précise.

Enfin, une autre supposition de Jéquier nous ramènera, sans qu'il le veuille, à la bonne interprétation : « Il est aussi permis d'admettre», écrivait-il [2], « bien que le cas ne se soit pas présenté jusqu'ici, qu'on pouvait remplacer un texte par un tableau, comme plus tard les vignettes accompagnent les chapitres du *Livre des Morts*, ou se présentent isolées, tenant lieu alors de la formule qu'elles remplacent, *mais il faudrait alors qu'il existe un texte mentionnant de façon explicite les rapports sexuels posthumes de l'homme*

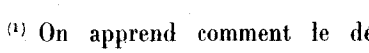
[1] Jéquier, *Rec. de Trav.*, XXXVII, p. 121. — [2] Jéquier, *Rec. de Trav.*, XXXVII, p. 121.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

avec une femme, et c'est ce que nous ne trouvons dans aucun texte funéraire». Nous verrons plus loin que les deux petites figurines, l'une de Berlin, l'autre du Louvre, nous apporteront la preuve attendue par Jéquier, preuve qui n'est que la confirmation, sur le plan civil, d'une coutume déjà attestée à l'Ancien Empire pour le roi dans les textes d'Ounas [1] et dans les textes des quatre autres pharaons cités plus haut (§ 626 à 633) et qui est très développée au papyrus Bremner Rhind; coutume dont les phases principales, nous l'avons dit, pourraient être illustrées par la vignette de Gebelein.

C'est encore à ce genre de vignette que doit probablement correspondre la représentation très détériorée de la tombe de Sebekhotep à Mo'alla [2]. « Les pieds», écrit J. Vandier, « sont, autant qu'on peut dire, entourés de bandelettes»; il pense que cette figuration est le centre d'une scène d'hommage à un mort, et la considère comme comparable à un petit tableau figuré sur la stèle 1372 du British Museum, datant approximativement de la même époque [3]. On y voit, dit-il, « un homme en costume des vivants, couché sur un lit, et serrant dans ses bras un enfant. Sous le lit l'artiste a représenté les trois barques sacrées qui évoquent les pèlerinages funéraires, et il ne fait aucun doute, poursuit-il, que ce tableau nous fait assister au décès du dédicataire de la stèle» (fig. 9).

Je ne crois pas, pour ma part, que le pagne, constituant le costume des vivants du personnage couché, soit une preuve suffisante pour montrer qu'on a voulu représenter un personnage en train de mourir, appartenant donc encore à ce bas-monde. Le signe *ḫpy,* publié par J. Vandier [4], nous montre bien un homme mort, sur son lit funéraire; il porte cependant un pagne court, et l'œil ouvert, tout en ayant sa tête posée sur un chevet funéraire. D'autre part le petit personnage interprété comme un enfant [5] que le

[1] On apprend comment le défunt roi Ounas retrouve ses facultés viriles, aux *Pyramides,* 123-125 . La même idée, exprimée avec plus de détails, se trouve sur la stèle du Louvre, C. 286, l. 15.

[2] Vandier, *op. cit.,* p. 282-284 et fig. 85.

[3] *Hiéroglyphic Texts from Egyptian Stelæ,* etc... *in the British Museum,* part. I (1911), pl. 54, n° 120 du catalogue : 1372. Cf. aussi *A General introductory guide to the eg. Coll. in the British Museum,* 1930, p. 164, n° 87.

[4] Vandier, *op. cit.,* p. 284, fig. 86.

[5] *Hieroglyphic Texts from,* etc., p. 17 : « .. the scene in the second register is noteworthy : on the left the deceased is seen lying on his bier, being revisited by his *ba,* who is represented as a diminutive human being breathing «life» into Sebekaa's nostrils».

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

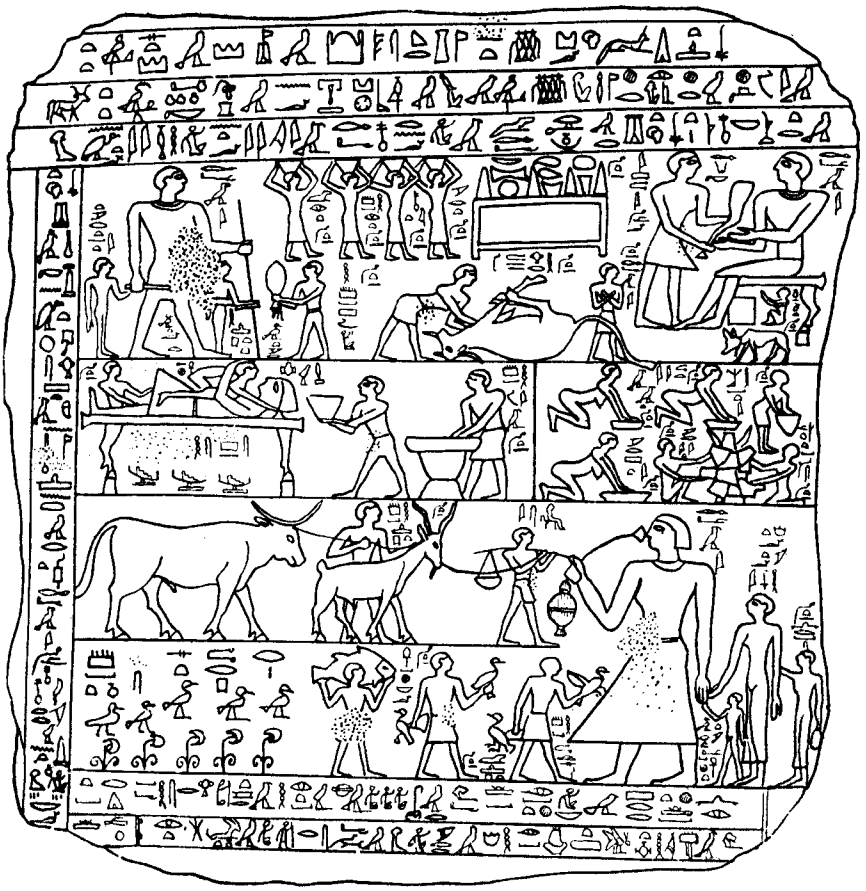


Fig. 9. Stèle de Sebekâa (conservée au British Museum, n° 1372) montrant la position de la scène de revirilisation du mort.

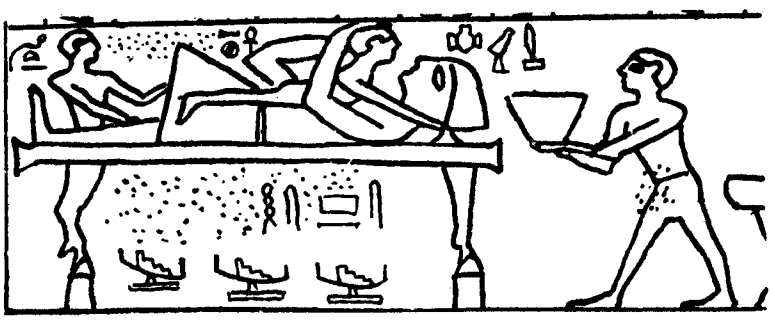


Fig. 10. Détail de la scène de revirilisation du mort, Sebekâa. (British Museum n° 1372).

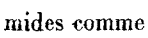
BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

mourant enlace, ou comme l'âme qui vient visiter le mort (suivant le catalogue des stèles du British Museum), semble fournir un nouvel exemple du rite même dont les prémices sont évoquées par la vignette de Gebelein, et le déroulement déjà indiqué par les textes des pyramides. Enfin, les barques funéraires, sous le lit, nous montrent bien qu'on entend représenter ici les destinées supraterrestres du Nouvel Osiris (fig. 10).

FIGURINES DU MOYEN EMPIRE ET OFFICIANTES DE NOUVEL EMPIRE

Cette coutume si vivante au Moyen Empire de déposer dans les tombes des évocations féminines à la coiffure très ornementée, comme le prouvent de nombreux exemplaires de statuettes trouvées un peu dans toutes les nécropoles, dans le but de « réveiller » la virilité du défunt, semble bien s'être prolongée au Nouvel Empire, et les petites figurines portant sur la tête un disque troué, que possèdent la plupart de nos musées, doivent correspondre à un même souci populaire. On en arrive alors à se demander si, dans les nombreuses scènes classiques de funérailles, il ne serait pas possible de retrouver les traces « académiques », pourrions-nous dire, de tels rites, où en seraient évoquées les actrices, différenciées des pleureuses et peut-être avec plus de discrétion que n'en avait témoigné le peintre du sarcophage de Gebelein, ou le sculpteur de la stèle du British Museum.

On reconnaît aisément, dans la longue procession des funérailles du Nouvel Empire, le groupe de pleureuses, aux vêtements souvent plissés et aux longs cheveux défaits. Lorsque le cortège arrive devant la tombe, des pleureuses se mettent encore autour de la momie dressée devant la chapelle funéraire, puis le prêtre-lecteur, tenant son papyrus, dirige les cérémonies de « l'Ouverture de la Bouche ». On voit l'officiant, portant la peau de félin, qui tient l'encensoir et l'herminette. Parfois, juste derrière ce groupe, on constate la présence de femmes coiffées d'une sorte de cache-perruque : l'*afnit* [1] ou le *nous*. On peut suivre très facilement l'ordonnance de ces

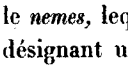
[1] Jéquier, *Frise d'objet*, fig. 6 à 9 et p. 4 à 6. C'est, dit-il, le cache-perruque de certaines artisanes et servantes. Pourtant dès l'Ancien Empire, l'*afnit* est citée aux Pyramides comme  (*Pyr.* § 2204 et *Tomb of Senebtisi*, Mace and Winlock, p. 43). C'est la coiffure courante d'Isis et de Nephthys. L'*afnit* pourrait peut-être échanger

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

funérailles sur la représentation qui en est conservée dans la chapelle de la tombe 218 de Deir el Medineh (Tombe d'Imennakht.)

Deux groupes très distincts de femmes y sont figurés. Au début du cortège, les traditionnelles pleureuses, gesticulantes, pathétiques, hurlent de douleur. En contraste avec elles, un autre groupe de six femmes qui s'avancent calmes, non pas en représentation, comme les pleureuses, mais dans l'attitude d'acteurs qui attendent de jouer leur rôle. Elles font quelques gestes rituels préliminaires, sans doute, à leur action. Le dessinateur les a placées à gauche de la scène de l'adieu au mort (pl. II et III).

Ces femmes portent toutes les six un costume identique qui est celui des pleureuses osiriennes. Au reste Isis et Nephthys [1], au pied et à la tête du catafalque, que l'on voit à l'extrême-gauche du cortège funéraire, sont vêtues, comme partout où elles figurent, d'une façon analogue [2]. Leur chevelure est voilée par le linge cache-perruque, et une longue et étroite tunique s'arrête au-dessus des seins. Une grande ceinture en lin gaufré rouge sur pagne blanc, et vice-versa, est nouée devant et les pans retombent presque jusqu'en bas de la jupe [3].

avec le serre-tête , cité au sarcophage de Djehoutihetep du Caire, entre l'*afnit* et le *nemes*, lequel correspondrait au  désignant une coiffure divine : Lacau, *T.R.*, § LXXIII, l. 12 et 20, *WB.*, II, 224, 15. Il faudrait alors, comme l'a fait Barguet (*Rev. d'Eg.*, VIII, p. 18, note 3, suivant en cela R. Weill (*Rev. d'Eg.*, VII, 185, 186), rapprocher *nws* du titre d'officiant connu dès l'Ancien Empire *ḫr-nws* (*ḫri-nws*) : celui qui est sous le serre-tête *nws*. Il faudrait ensuite mettre en rapport cette coiffure avec le placenta du roi *ḫnsw* (*ḫ-ny-sw*) ce que Frankfort (*Kingship and the Gods*, p. 70-72) appelle le Jumeau mort-né du roi, et que Barguet (*op. cit.*, VIII, p. 18), considère comme la forme dont se dégage le *Ka* vivant.

Cette coiffure serait donc en relation avec la manifestation du *Ka* du mort. Ce qui s'accorde parfaitement avec le rôle funéraire joué par Isis et Nephthys et les officiantes qui les remplacent. Noter, aussi, que c'est bien cette même coiffure qui constitue l'unique parure de la femme figurée au groupe cryptographique de Beni Hasan (*L. D.*, II, 143), groupe représentant l'union charnelle, sur un lit funéraire.

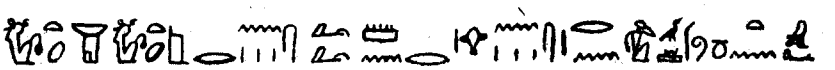
[1] La  et la .

[2] Les pleureuses qui entourent le catafalque, sur le traîneau, ont parfois une tunique montante à petites manches courtes qui voilent leur buste et le haut de leur bras.

[3] Voici comment M. Werbrouck décrit les officiantes de Ramose (*Pleureuses*, p. 134) : « C'est également dans le tombeau de Ramose que nous trouvons cet autre groupe curieux de quatre femmes vêtues d'une étoffe drapée étroitement comme un pagne, mais tombant de la ceinture à mi-jambe. Il est rouge pour deux des femmes, jaune pour les deux autres. Une large bande blanche ceignant les reins par dessus le pagne, est serrée très simplement devant. La chevelure est enfermée dans un voile tendu sur le front et serrée dans la nuque. Le voile, comme le pagne, est rouge ou jaune ».

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le buste des femmes est complètement nu et chacun porte une décoration toute particulière, que l'état de détérioration de la paroi n'avait pas jusqu'à présent permis de voir, au premier examen sommaire. Il s'agit de petites croix tatouées (ou peintes) au nombre de quatre sur les épaules et les clavicules des deux officiantes de gauche, qui observent l'attitude d'Isis et de Nephthys, — celles qui croisent leurs mains sur la poitrine, — et sur chacune des épaules des quatre autres, occupées à présenter une coupelle et un objet en forme de cuisse de bovidé (cf. p. 30). On pense immédiatement aux prescriptions édictées au fameux papyrus Bremner Rhind où il est dit des deux officiantes jouant respectivement le rôle d'Isis et de Nephthys que :



« leur nom est gravé (ou marqué) sur leurs épaules (ou avant-bras) à savoir : Isis et Nephthys [1] ». Ici, il s'agit de croix, ces mêmes croix que l'on a déjà trouvées sur la taille et le bassin de petites figurines de la catégorie Deir el Bahari (cf. fig. 6 et 7 et p. 13), celles aussi que l'on retrouvera sur le bassin, le buste et même le crâne des statuettes féminines dénudées du type représenté par le petit monument du Louvre et celui de Berlin que nous étudions plus loin (cf. p. 37 et 39 et fig. 14-15-17).

Ces dernières statues, on le sait par les inscriptions qu'elles portent, étaient déposées dans les tombes pour inciter un acte générateur du mort.

Les marques en croix correspondent, sans doute, d'une façon très précise, à la fonction que devaient remplir ces statuettes, parées pour plaire au mort, on sait pour quelle raison. Aussi, se peut-il qu'un rôle des figurantes porteuses du cache-perruque divin ait été, au Nouvel Empire, précisément celui-là que l'on attendait des figurines déposées dans les tombes du Moyen Empire. Ces dernières sont d'un style populaire, les premières sont vraisemblablement, en une forme un peu évoluée, des produits de la liturgie funéraire classique du Nouvel Empire. Ce serait, alors, non pas le but même du rite

[1] *The Bremner Rhind papyrus,* I *a, The Songs of Isis and Nephthys,* l. 4 in *Bibliotheca Aegyptiaca,* III, Bruxelles, 1933, cf. la traduction qu'en a donnée Faulkner, *JEA* 22 (1936), part. II, p. 122 (à remarquer que le rôle des déesses devait être tenu par deux femmes pures (de corps) et vierges).

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

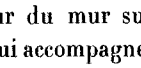
évoqué d'une manière assez directe, mais le *début* de la cérémonie officielle, telle qu'elle se déroulait devant la tombe, qu'indique la présence de ces officiantes osiriennes.

Les *jeunes femmes de la famille* qui faisaient partie du cortège funéraire, en tant que pleureuses [1], ont revêtu un costume spécial, beaucoup plus simple, ne voilant leur nudité que d'un pagne étroit, laissant déjà à découvert tout leur buste et masquant sous une coiffe leur chevelure, peut-être apprêtée [2], ou même portant par endroits sur la peau du crâne, des marques de tatouage ou des signes peints (voir statuette du Louvre étudiée, p. 37). Le fait qu'on peut reconnaître deux filles et au moins trois sœurs du défunt, vient confirmer nos suppositions, puisque la statuette de Berlin citée plus loin nous prouve bien que la fille se présentait ainsi parée, afin d'invoquer le *Ka* de son défunt père.

De toutes façons la présence de ces croix, portées par les sœurs et les filles d'Imennakht, — et dont le nombre semble varier suivant le rôle qu'elles ont à jouer dans la cérémonie (rappelons que les deux femmes aux bras croisées portent quatre croix et non deux, comme les autres officiantes qui font l'offrande, elles évoquent Isis et Nephthys, les quatre autres seront les actrices agissantes) — exclut définitivement l'hypothèse suivant laquelle ces tatouages étaient uniquement réservés aux femmes de mauvaise vie, ainsi que Keimer croit le déceler. Il s'agit bien, ici, de marques rituelles.

Nous ne pouvons évidemment soumettre qu'une hypothèse à propos de ce groupe de femmes près de la tombe. Mais puisque chaque acteur figuré évoque l'action qui se déroule, il serait bien étonnant qu'on ait pris la peine d'imposer aux pleureuses de la famille un changement si absolu de costume et d'attitude, si ces dernières n'avaient pas un rôle presque autonome

[1] La publication de la tombe d'Imennakht et de Khæmthore que je prépare est presque achevée. Les dessins, plans et aquarelles sont de Mme Jourdain-Lamon, à laquelle est due la belle aquarelle des officiantes marquées de croix. Dans le cortège des funérailles d'Imennakht (chapelle, registre inférieur du mur sud) cf. pl. III, les noms propres qui accompagnent les figurations des personnages, nous permettent de constater que deux des filles et au moins trois sœurs du défunt figurent dans le groupe de pleureuses, puis dans celui des officiantes.

[2] L'épithète que l'on donne aux deux officiantes du papyrus Bremner-Rhind, 6, 23  est sans doute en rapport avec leur coiffure aux nattes très travaillées et voilées par le cache-perruque.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

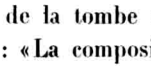
à jouer [1]. Derrière le fils aîné qui accomplit les rites de « l'Ouverture de la Bouche » [2], les filles et sœurs, parées, devaient contribuer à redonner au



Fig. 11. Officiantes osiriennes aux funérailles d'Ameneminet (Gournet-Mourraï, 277) (d'après Werbrouck, *Pleureuses*, fig. 40).

mort ce que le corps momifié désirait recevoir à nouveau, pour l'éternité. Dans les autres figurations connues de ces femmes (tombes thébaines, (fig. 11)

[1] Werbrouck, *op. cit.*, p. 62 dit, à propos des « officiantes » de la tombe d'Imeneminet (n° 277) fig. 11 : « La composition peu raffinée distingue mal les phases de la cérémonie, nous sentons néanmoins, le rapport direct entre le dernier groupe des figurantes et la descente de la momie, peinte sur la paroi du couloir ».

[2] Le rite qui nous intéresse se déroulerait tout de suite après l'ouverture de la bouche. A remarquer que, dans les textes des pyramides, la formule § 626 *b*  (pour l'expression *sk r'* en rapport avec l'ouverture de la bouche, cf. *Wb.* IV, 310, exemple 17) qui fait allusion à une certaine phase de l'*Oup-r'*, est mentionnée avant l'entrée en scène des déesses Isis et Nephthys et le début de leur action pour réveiller les forces viriles du mort.

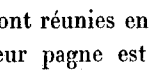
BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

peinture de Florence (fig. 12) et papyrus funéraire de Makarê), je n'ai pu trouver de traces de ces croix. Peut-être importerait-il de vérifier sur les originaux. Quoi qu'il en soit, ces officiantes tiennent, d'une main, une coupelle apode. Ce que l'on pourrait prendre, sur certaines représentations, pour le couvercle, tenu de l'autre main, paraît n'être qu'une cuisse de bovidé très stylisée [1] (fig. 13).

Sans doute faut-il mettre en rapport le contenu de ces coupes, la forme de l'objet tenu, et la scène figurée à la partie supérieure du même registre : la présence du petit taureau auquel on vient de couper la patte antérieure, accompagné de la vache gémissante [2]. Il fallait offrir au mort, à ce moment précis des rites de revivification, le sang chaud et viril d'un petit taureau encore vivant. La patte *ḫpš*, partie elle-même du *Ka*, était à la fois l'instrument rituel et l'offrande qui allait permettre au sang de circuler dans les veines, à la virilité du mort de renaître [3]. C'est ainsi que le défunt devient, à l'image d'Osiris, le « Taureau de l'Imentet », si l'on en croit la première phrase du chapitre 1 du *Livre des Morts*, dont la vignette est précisément constituée par l'image du petit taureau auquel on prélève la patte antérieure [4].

[1] Werbrouck, p. 134, décrit ainsi ce que tiennent les officiantes du cortège de Ramose : « La première et la deuxième femme portent, de la main droite, un objet en forme de cuisse d'animal, qui peut être un couteau, de la main gauche, une coupe. La troisième et la quatrième ont les mains croisées sur la poitrine ». Dans la tombe d'Imeneminet, ces officiantes sont réunies en un groupe de huit femmes. Leur pagne est plus long et plus raide. L'une porte le bandeau de deuil sur sa coiffe. Elles semblent toutes munies de sandales. Deux des femmes présentent des coupes, une avance les bras, l'autre les croise. Le fragment de Florence (fig. 12) résume en deux figurines, tout le groupe d'officiantes l'une croise ses mains sur sa poitrine, l'autre présente le *ḫpš* sur une coupe. Même illustration résumée au papyrus funéraire de Makara, Werbrouck, *op. cit.*, pl. XLV, registre inférieur, en bas, à gauche.

[2] Le texte accompagnant cette scène, au tombeau d'Imennakht, a été publié, sans commentaire bien édifiant, par Lüddekens, *Mitteilungen des Deutschen Instituts...* Band 11, Heft 1 und 2 (Berlin, 1943).

[3] Il faut, peut-être, voir là un jeu de mot entre *ḫpš n kȝ* « patte du taureau » et « force, vigueur du *Ka* ». De même que l'épithète de Min,  peut faire aussi bien allusion à son bras levé, qui sort d'une gaine momiforme analogue à celle d'Osiris et de Ptah, qu'à la force virile qui surgit.

[4] La vignette représentant cette scène a fait l'objet d'un court article de présentation de Weigall (*JEA.*, 2, p. 10-12) suivi d'une note de Griffith, p. 12, lequel conclut en ces termes : « Doubtless it seemed very appropriate and acceptable for the refreshment of the dead to offer him the choisest joint, the shoulder, quivering and full of warm blood from the living calf ».

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Fig. 12. Officiantes osiriennes au musée de Florence (d'après Werbrouck, *Pleureuses*, XIX).

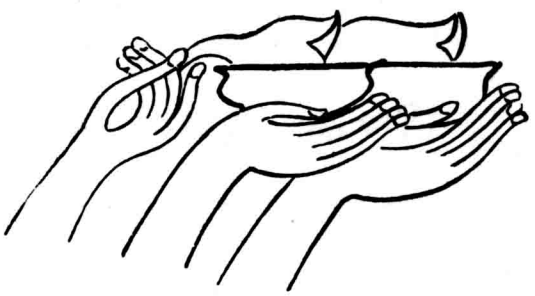
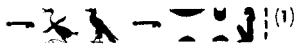


Fig. 13. Mains des officiantes osiriennes, au tombeau de Ramosé, tenant les coupelles et les pattes antérieures de taureau (d'après Werbrouck, *Pleureuses*, 96).

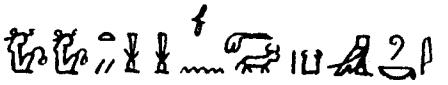
BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

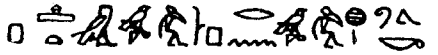
Il est considéré, alors, par extension, comme le mâle, Seigneur des femmes [1]

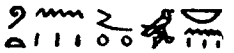
Au reste un rituel funéraire, tel que le papyrus Bremner Rhind, montre bien, à la Basse Epoque, le déroulement de ces cérémonies de revirilisation du défunt, grâce aux officiantes remplaçant Isis et Nephthys, très clairement exprimées, et avec une accumulation de détails qui ne laissent plus aucun doute. On y trouve un écho fidèle des actes évoqués, résumés dans les textes des pyramides.

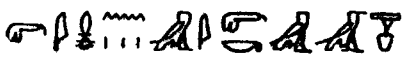
A. Le défunt sortant de sa léthargie retrouve sa forme première et s'accouple alors avec Isis et Nephthys, en sa qualité de *taureau* (Ka) des Deux Sœurs.

 2,5

 2,6

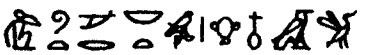
 2,7

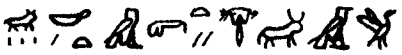
 2,8

 2,9 (3,2 même allusion)

Ces deux sœurs qui sont ses pleureuses, et cet acte du mâle (Ka), parmi son troupeau, lui permettront de réapparaître suivant sa forme originelle.

 3,2

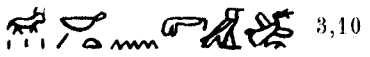
 3,5

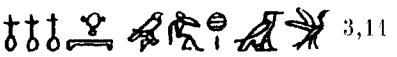
 3,6

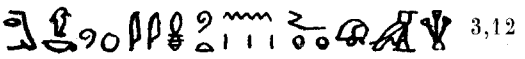
[1] Le  *Bremner-Rhind*, 15, 13.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

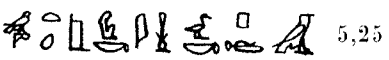
 3,9

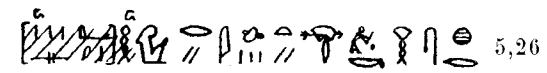
 3,10

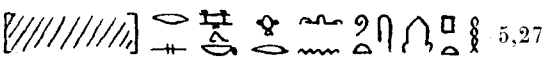
 3,11

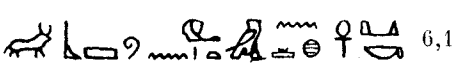
 3,12

B. Une fois que le mort renaissant s'est uni aux Deux Sœurs, et qu'il en a retiré l'affirmation de son pouvoir viril, c'est maintenant Isis qui se détache du groupe et reçoit de son époux la semence qui placera la vie dans son sein.

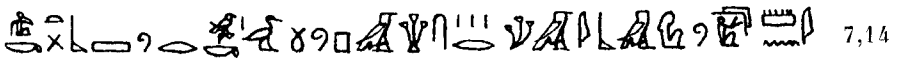
 5,25

 5,26

 5,27

 6,1

C. L'épouse du revigoré (*Wnn-Nfr*, l. 16, 20) [1] va pouvoir (tout en se cachant des êtres typhoniens) [2] mettre un enfant au monde, un fils qui perpétuera la forme (la race) de son père et répondra de son culte.

 7,14

[1] Pour *Nfr* et *Wnn nfr*, cf. Desroches Noblecourt, in *Kemi*, t. XII, p. 44-45 : *Hommage d'un poète à la princesse lointaine*.

[2] Les allusions aux ennemis terrassés, au dieu Seth « sur le billot », sont très fréquentes au cours de ces rites, nous l'avons vu. La même allusion, plus discrète, se trouve aux Pyramides.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

UN TYPE MIXTE, CELUI DES FIGURINES PORTANT UN ENFANT. LE RÔLE EFFICACE DU *KA* ET LA PERPÉTUITÉ DE LA RACE

Quoi qu'il en soit, une fois que l'action de ces statuettes s'était révélée efficace, le mort était devenu un *Ka* puissant et pouvait être sollicité au delà de la tombe pour intervenir auprès des vivants comme un générateur de vie.

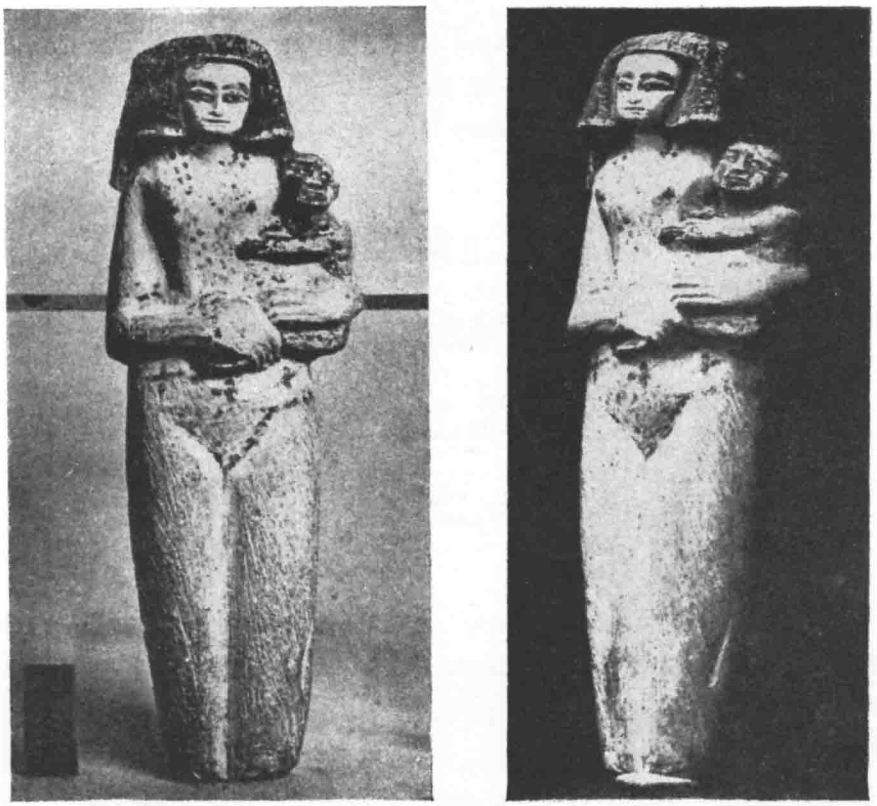


Fig. 14. L'Orante à l'enfant du Musée de Berlin (n° 14517)
(à gauche : d'après Schott, *JEA* 16, pl. X, 4 et à droite : d'après Feichheimer, *Kleinplastik*... pl. 30).

C'est à ce rôle du *Ka* d'un quelconque défunt, rôle probablement inspiré dans la religion funéraire populaire par un épisode de la légende osirienne, que nous conduit l'étude des différents types de « pseudo concubines ».

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

On en vient tout naturellement à déduire que, s'il existait des figurations nécessaires au mort pour qu'il puisse « révéler » son *Ka*, ce *Ka* pouvait, à son tour, agir par l'intermédiaire de figurines pour le plus grand bienfait des vivants, tout comme les cheikhs morts que les femmes stériles viennent prier, de nos jours, en leurs tombeaux [1].

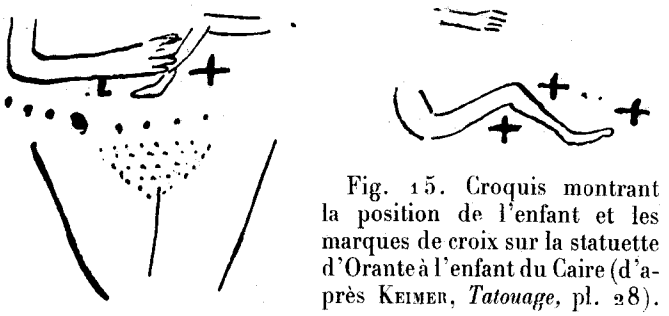


Fig. 15. Croquis montrant la position de l'enfant et les marques de croix sur la statuette d'Orante à l'enfant du Caire (d'après Keimer, *Tatouage*, pl. 28).

a) La Statuette de Berlin (Fig. 14)

Cette petite figurine de Berlin, publiée jadis par Schott [2], est significative, à cet égard ; elle porte l'inscription à l'encre noire, sur la cuisse gauche :



« *Puisses-tu donner une naissance* (mot à mot : permettre l'enfantement de) *à ta fille* Seh ».

[1] Voir note 1 p. 17 l'opinion de Steindorff, à ce sujet. Il émettait un avis analogue, mais il l'affectait aux petites statuettes de style archaïque, les bras pendants et ne portant pas l'enfant.

[2] S. Schott, *JEA*, 16, May 1930, pl. X, 4 : *Die Bitte um ein Kind auf einer Grabfigur des Frühen Mittleren Reiches*, p. 23, Berlin n° 14517 ; H. Feichheimer, *Kleinplastik der Ägypter*, Berlin, 1922, 30 ; A. Scharff, *Die Altertümer der Vor-und Frühzeit Ägyptens*, 2e partie in *Mitteilungen aus der ägyptischen Sammlung*, t. V, 1929, p. 51, fig. 34. Une statue de la même série est à Berlin sous le numéro 12764, J. Pijoan, *Summa Artis, Historia General del Arte*, vol. III, El Arte Egipcio, Madrid, 1950, fig. 708, p. 525 sous rubrique : *Figurillas de Ceramica de tradicion prehistorica, XIIe dyn.* ; L. Keimer, *op. cit.*, pl. XVIII, 1 et p. 33-34. Pour une statuette du Caire, présentant les mêmes caractéristiques, mais sans inscription, Keimer, p. 34 et notre fig. 15.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Cet objet de Berlin nous apprend, que dès le début du Moyen Empire, on pouvait déposer dans les tombes une statuette du type de la jeune femme non encore mère, dénudée et parée (colliers, bracelets, ceinture, tatouages en forme de croix), privée de pieds [1], la plupart du temps, puisque la figurine devait être fichée en terre, ou tout au moins déposée à même le sol, *et que ce qui comptait* était, *en premier, la partie du corps destinée à être fécondée*. Nous apprenons aussi qu'elle tenait dans ses bras l'image de l'enfant qu'elle désirait obtenir, et que la figurine, telle qu'elle se présente, n'avait été modelée que dans ce but très précis.

On pourrait, au premier abord, interpréter l'objet de la façon suivante : après une union stérile, la dame *Seh* s'était adressée, en désespoir de cause, à son père défunt, pour qu'il provoque en elle le miracle qu'elle ne semblait plus pouvoir espérer des œuvres de son mari, sans cette intervention.

La statuette de Berlin est précieuse sur beaucoup de points; d'abord par le type même qu'elle représente. C'est la femme portant les parures et les attributs de l'archaïque figurine d'argile crue du type d'Edfou, et ses jambes demeurent longues et fuselées, mais elles se rapprochent tout à fait de la figurine du type Deir el Bahari, pour le sens de la plastique. Le visage est modelé et on ne constate plus aucune exagération du bassin. Par surcroît, il ne s'agit plus ici d'un objet d'argile, mais d'une figurine de calcaire [2].

Voici donc la combinaison des deux prototypes qui en réalise une synthèse à laquelle est adjointe l'image du petit enfant porté par la femme sur sa hanche gauche.

[1] Pour l'omission des pieds, usuelle, sinon rituelle, cf. p. 17-37 et 45. Voir l'opinion de Keimer, à ce sujet, *op. cit.*, 102, note 3.

[2] La photographie qui en est donnée par Feichheimer montre trois croix tatouées sur le bassin. Bissing (*Ägyptische Kunstgeschichte*, t. IV, 1938 [*Erlaüterungen*, p. 129, § 12 *b*], signale deux statuettes du même type au Musée de Berlin. Cf. une illustration dans James H. Breasted Jr., *Egyptian Servant Statues*, pl. 94 *b* et p. 97. Une autre est au British Museum, *op. cit.* (Breasted Jr.), pl. 94 *c*. Enfin, celle qui est conservée au Musée du Caire (Keimer, p. 34, fig. 28), porte le numéro : $\frac{18}{23}\left|\frac{2}{6}\right.$. Bruyère (*op. cit.*, 1939), p. 136 considère ces figurines comme des « nourrices, debout, apodes et tatouées ».

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

b) La Statuette du Louvre (Pl. IV et V).

Un objet conservé au Département égyptien du Louvre[1] nous permet de pousser plus avant les hypothèses que nous venons de proposer ici. C'est une très jolie petite figurine du type étudié ici. Elle est, naturellement, apode, non pas comme on l'a prétendu à propos de toutes ces statuettes pour les empêcher de fuir, mais parce qu'en raison de leur usage, il importait d'estomper les détails accessoires. Le corps est élancé, la taille haute, le bassin large, mais non exagérément saillant. Trois colliers sont visibles : le premier près du cou est fait de petites barettes tenues seulement à une de leurs extrémités — un second, fait de petites perles rondes — le troisième fabriqué de perles analogues, mais descendant sur la poitrine et l'abdomen, en sautoir. Des bracelets, trois à chaque bras (au poignet, près du cou et en haut du bras). Le sexe est souligné et limité par des pointillés noirs. Une ceinture passe sur les reins : elle est marquée de pointillés. Enfin, dans le dos, juste sous la taille, deux croix sont les marques d'un tatouage. La perruque correspond au type le plus évolué des coiffures d'Edfou, mais rendu avec beaucoup de sobriété : elle présente, néanmoins, un détail exceptionnel. Deux lourdes mèches encadrent le visage qui est aussi orné d'une frange, sur le front. Ces mèches sont doublées par deux masses de cheveux plus longues qui recouvrent les épaules. A l'arrière, la chevelure semble être rasée au milieu du crâne. A cet endroit, sont tatouées (ou peintes) trois croix analogues à celles qui figurent au dos de la femme (fig. 16 et 17). Enfin, à l'extrémité postérieure du crâne, pend une longue mèche de cheveux tressés, s'évasant entre les deux omoplates. Les ondulations des mèches sont marquées par des zig-zags[2].

[1] Numéro d'entrée : E. 8000 : haut. 0 m. 145.

[2] Cette façon particulière de marquer les ondulations d'une perruque féminine, à l'imitation de l'eau d'un bassin, se retrouve entre autre sur une stèle fragmentaire du Musée de Berlin, n° 22485. Cf. Clère, *ZÄS.*, 68 (1932), p. 43, abb. 1 et surtout abb. 3, la coiffure de Tahoumose. Ce motif particulier s'appliquerait justement à la perruque d'une femme spécialement parée au cours d'une cérémonie relative à la naissance de son enfant.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Fig. 16. Le crâne de l'Orante à l'enfant, du Louvre. (Lumière directe) (photo Séarl).

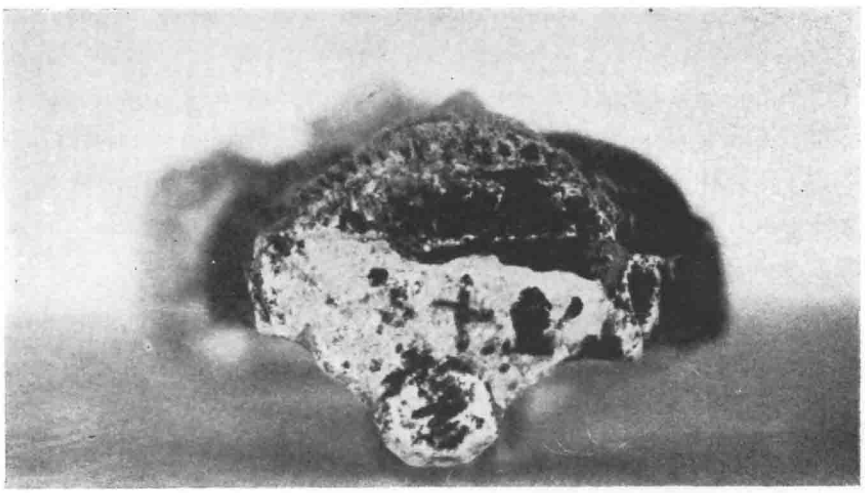


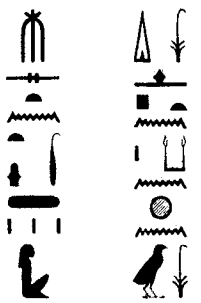
Fig. 17. Le crâne de l'Orante à l'enfant, du Louvre. (Lumière à l'*infra-rouge* montrant les marques en forme de croix : macrophotographie (2½ fois) (*Laboratoires du Louvre*).

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sur la hanche gauche, un petit enfant est posé à croupeton. La femme lui tient la jambe gauche de sa main droite, et de son autre main elle lui soutient les reins. La main gauche de l'enfant est posée sur le sein gauche de la femme, sa main droite sur la taille, au-dessus d'une croix de tatouage. Enfin l'oreille visible du petit, très large, est en partie cassée.

La jeune femme est donc parée et fardée dans le but certain de plaire et elle se présente ainsi qu'une de ces figurines d'argile du type d'Edfou. Mais elle est d'une technique très soignée en beau calcaire, son visage est fin et personnel et, dans son ensemble, la silhouette est beaucoup plus harmonieuse et élégante que celle du petit monument de Berlin. De plus, son tatouage de petites croix, porté par les figurines du type de la statuette de Berlin que nous venons d'étudier et par les officiantes funéraires du tombeau d'Imennakht, indique une ornementation vraisemblablement rituelle, en rapport avec le culte funéraire d'un défunt de la famille [1].

Enfin les deux lignes d'inscriptions tracées à l'encre noire, en cursive, sur les jambes, complètent très heureusement nos informations.



« Daigne le roi [2] accorder une offrande au Ka [3] de Khonsou : un enfantement pour Tita » [4].

[1] Keimer, *op. cit.*, p. 33-34, sous rubrique : *Tatouages en forme de croix encerclant le corps*. Il ne propose aucune interprétation relative à ces signes, et ne semble pas leur attribuer de signification.

[2] Le signe  a la forme très courbée au sommet, typique du Moyen-Empire. Cf. p. ex. Edwards, *JEA*, 23, part. 2, déc. 1937, p. 165 et pl. XX (le signe sur la stèle fragmentaire de *Ipwet*).

[3] La forme du signe hiératique  est aussi très typique du Moyen Empire. Cf. Möller, *Paleogr.*, I, 108 ; *Prisse* 7, 2 et surtout *Ebers* 82, 19 et *Westcar* 3, 18 et 7, 25.

[4] La lecture *Tita* a été facilitée par la photographie de l'objet aux rayons infra-rouges (cf. pl. V) exécutée dans les laboratoires scientifiques des Musées nationaux. Le nom de Tita, avec ses variantes orthographiques, est typique du Moyen-Empire. Cf. Ranke, 378, 24 et 383, 20. L'orthographe exacte du nom de notre Orante se retrouve dans *Kahun Papyri*, pl. X, *Legal Documents, Enumeration of a Household, Reign of Sebekhetep I^er*.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ce petit monument nous apprend donc qu'on s'adressait bien au *Ka* de l'Egyptien [1] pour qu'il provoque un enfantement, en l'occurrence ce défunt était un certain Khonsou et la naissance était désirée par une dénommée Tita. L'orante était-elle de la famille de Khonsou et, de même que la figurine de Berlin nous en a fourni un exemple, la femme n'aurait-elle pas, là encore, fait appel au *Ka* de son père ou de son ancêtre?

c) L'Union mystique avec le *KA*, et les Cérémonies du Mariage

Tout porte à croire que, sur ce modeste plan civil, on devait s'inspirer de la doctrine royale officielle. Nous pourrions donc établir un parallélisme avec les scènes de théogamie et envisager que l'Egyptienne attendait de l'ancêtre défunt qu'il se substituât au mari et que, de l'union mystique du *Ka* et de l'orante, devait survenir la naissance de l'héritier de la *gens*, le continuateur de la race.

Nous rejoindrions donc la théorie du *K; mwt-f* [2] qui, appliquée au phénomène que nous étudions, semble parfaitement coordonnée.

Si l'on accepte cette explication, il n'est alors pas nécessaire d'envisager la stérilité de la femme (ou du conjoint) comme mobile pour l'inciter à venir dans la chapelle du mort déposer une supplique, créant ainsi une coutume, nous l'avons vu, qui se perpétua au cours des millénaires.

Il se peut tout simplement qu'au moment de son mariage [3], l'Egyptienne ait dû venir sacrifier au plus proche ancêtre défunt de la famille (le mot «père» est, ici, pris dans sa signification d'«aïeul») pour qu'il «bénisse» son union en la rendant fertile par la force de son *Ka* et lui donne un fils,

[1] Après sa mort, naturellement, bien qu'il importe de faire remarquer ici, que sur le linteau des portes, sur les colonnes des maisons des ouvriers de Deir el-Médineh, par exemple, les inscriptions de dédicace qui se rapportaient aux propriétaires, encore vivants, du temps de leur construction, étaient libellées pour le *Ka* du personnage. En était-il de même au Moyen-Empire?

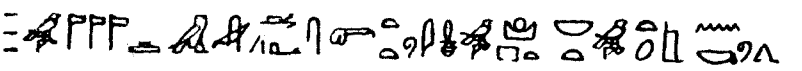
[2] Jacobsohn, *Dogmatische Stellung*, p. 29-40.

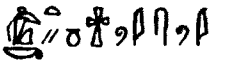
[3] Keimer, *op. cit.*, p. 74, 3°, cite le mariage comme une des raisons pour lesquelles les Egyptiens pouvaient se tatouer.

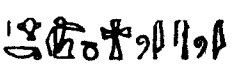
BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

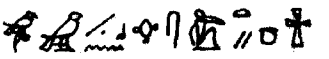
perpétuant ainsi la lignée des ancêtres [1], fils qui n'était, en fait, que la réincarnation du plus récent des défunts aïeux. Ce qui réaliserait, sur le plan civil, nous l'avons dit, la théorie du *K3-mwt·f*, le père ou l'ancêtre fécondant, par l'intermédiaire de l'époux, une de ses descendantes, pour se réincarner sous la forme de l'enfant qui lui naît et qui, par ce procédé devient ainsi le *ka* de sa propre mère (*mwt·f*).

Est-ce en rappel de cette conception implicitement admise de tous, que le rédacteur du papyrus Bremner Rhind, à la fin du rituel de funérailles, parle d'Isis, qui a mis au monde Horus, dans les conditions que l'on sait, pour le défunt,

 17,3

 17,4

 17,5

 17,6

en ces termes :

 17,7

« femme ayant fait l'acte t3y [2] *pour son père ».*

[1] Rappelons que Junker, *Mitteilungen*, Kairo, IX (1940), p. 26-27, considère les *K3w* comme les ancêtres, ceux-là mêmes qui viennent accueillir le défunt civil dans la nécropole (alors que les *Mww*, acueillaient leur descendant, le pharaon, lorsqu'il trépassait).

[2] Le terme *ir t3 (y)* quoique n'étant pas signalé au *WB.*, doit avoir pour contrepartie exacte l'expression :  *ir ḥmt* (*Wb.*, III, 77, 8, 9, 10), connue dès le Moyen-Empire et qui correspond à notre français « prendre femme ». On pourrait donc donner à l'expression *ir t3 (y)* le mot à mot français « prendre homme », expression qui ne se comprend que pour Isis, laquelle ayant à accomplir les rites que l'on sait, peut bien être reconnue comme ayant fait les premiers pas. Elle s'est emparée du mâle, puisqu'elle ne pouvait pas, dans son comportement, se contenter de subir un rôle passif. Au reste un passage du papyrus du Louvre n° 3079, col. 110, l. 9 à 11 nous l'explique bien, et nous dit

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le rédacteur aurait davantage pensé, en cette occasion, à la coutume de demander la naissance d'un héritier, au père défunt (ou à son aïeul) — que des rites avaient revirilisé — plutôt qu'aux rites originels exécutés par Isis, pour Osiris, qui sont pourtant à la base même de cette coutume.

La théorie du *Ka-mout-ef*, envisagée sur le plan civil, expliquerait, en tous cas, pourquoi non pas les fils, mais les petits-fils ou arrières-petits-fils recevaient si régulièrement, en Egypte antique, le prénom de leur grand-père ou aïeul [1].

CONCLUSIONS

Ainsi donc pourrions-nous tirer de l'étude de ces statuettes les premières conclusions hypothétiques suivantes :

1. Qu'elles soient d'un style très fruste, comme on en a trouvé un grand nombre à Edfou, ou qu'elles présentent déjà un modelé fini, exécutées non plus en terre crue, mais en terre cuite vernissée, ou en calcaire — ces figurines semblent bien avoir été nécessitées par le culte funéraire dès le Moyen Empire et avoir été placées dans la tombe afin de procurer au mort la possibilité de révéler à nouveau son *Ka*, et de pouvoir, ainsi, être en possession de ses facultés de procréation.

Peut-être pourrait-on établir un parallélisme entre le rôle que l'on affecte à ces statuettes et l'action qu'avaient jouée Nephthys et Isis, surtout lorsque cette dernière sut réveiller Osiris de son sommeil stérile. Un petit tableau, figurant sur un sarcophage de Gebelein, un autre sur une stèle provenant du Saïd, viendraient appuyer cette hypothèse, et montreraient une fois de

clairement les raisons qui en étaient le mobile.



« Je suis ta sœur Isis. Il n'existe pas de dieu, ni de déesse qui ait fait ce que j'ai fait : j'ai pris homme, étant une femme, pour faire vivre ton nom sur terre... ». Noter que sur les monuments funéraires, l'acte de faire revivre le nom est réservé au *fils* du défunt. Il ne faut donc pas traduire *ir ỉ3y*, par l'expression « mettre au monde un enfant mâle » comme on l'a fait parfois. « Mettre au monde un enfant mâle » est exprimé par : *mst ỉ3y*, cf. Desroches Noblecourt, *RE.*, 9, p. 57.

[1] On a pu constater ce phénomène très régulièrement à Deir el-Médineh, où il est loisible de suivre, pendant plusieurs générations, l'histoire des mêmes familles.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

plus que les rites funéraires civils avaient été entièrement empruntés à la liturgie osirienne.

Il ne serait pas alors impossible de supposer que, parallèlement aux acteurs de « l'Ouverture de la Bouche », cérémonie destinée à restituer au mort l'usage de ses sens, il y eut des officiantes dont la présence évoquait l'action d'Isis et de Nephthys sur le mort, afin que la première pût obtenir un fils posthume, qui serait, en fait, l'image rajeunie, renaissante, du mort. Dans les funérailles du Nouvel Empire, on retrouverait le souvenir de ces officiantes en la personne des pleureuses coiffées de l'*afnit*, ou du *nous*, groupées non loin de la momie, au moment des rites derniers devant la tombe.

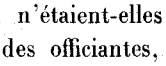
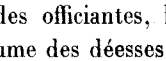
Le tatouage en croix, certainement rituel, des femmes au cache-perruque (*afnit* ou *nous*) des funérailles d'Imennakht de Deir el Médineh, pourrait fournir un indice important.

2. L'étude des statuettes du dernier type, — femmes au corps et au visage harmonieusement modelés, portant un enfant ou non, mais *marquées de petites croix*, — nous permet d'apporter un élément nouveau au dossier de l'histoire du tatouage dans l'Egypte. Sans doute, alors, faut-il ne point affirmer aussi catégoriquement que le fit Keimer [1] : « toutes les femmes tatouées par des points ou des traits dont l'antiquité égyptienne nous a légué des momies ou des représentations, étaient des femmes de moralité douteuse, et en toute certitude des péripatéticiennes ». Grâce aux marques analogues portées par les « officiantes » devant la chapelle d'Imennakht, nous pouvons supposer qu'il s'agissait vraisemblablement de signes tatoués ou tracés à la peinture [2], et dont on était paré rituellement [3].

3. Les statuettes féminines procédant du même genre, montrant, en un compromis des deux types, une plastique beaucoup plus évoluée, sont accompagnées de l'image d'un enfant. Elles devaient probablement être déposées, dans la tombe du plus récent chef de la famille, disparu, afin qu'il accorde

[1] Keimer, *op. cit.*, p. 98.

[2] Peut-être ces croix n'étaient-elles que *peintes*, sur les épaules des officiantes, lorsqu'elles prenaient le costume des déesses osiriennes, et sur les torses et les bassins des « jeunes mariées » ?

[3] A ce propos, on pourrait aussi citer le sarcophage de , n° 28033 du Caire (Lacau, *Sarcophages*, p. 86-88) où l'épouse de ce défunt, la dame  qui est une honorable dame, a le sein tatoué. (Lacau, p. 87 et pl. VII).

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

un fils à la jeune suppliante. Il ne semble pas qu'il s'agisse là forcément de la supplique d'une femme stérile. On pourrait, au contraire, envisager le cas de sortes d'*ex-voto* déposés au moment des mariages pour que la lignée se perpétue et que, matérialisant ainsi sur le plan civil le phénomène du *K;-mwt-f*, l'aïeul se réincarne en la personne du fils aîné de la nouvelle famille.

Il nous est impossible de croire, en fait, qu'Isis, la déesse fertile par excellence, ayant vécu un long règne avec Osiris, n'ait pas conçu d'enfant jusqu'à la mort de celui-ci. Ne faut-il pas voir, désormais, dans cette légende de la naissance miraculeuse d'Horus, le point que l'on a voulu, avant tout, mettre en relief et qui est une des raisons d'être de la religion osirienne, la rendant encore — si cela était possible — plus profondément humaine : comment au delà de la mort et dans le domaine invisible, le dieu ou le défunt se perpétue par le canal des vivants ? Cette notion d'héritier qu'Isis veut à tout prix obtenir de son époux *trépassé*, montre comment on devait s'adresser au mort osirien pour *continuer à transmettre les droits à l'héritage physique et spirituel*. En d'autres termes, il fallait attendre qu'Osiris meure pour qu'il puisse logiquement transmettre son principe vital à son héritier, en même temps que sa fonction. C'est donc d'un désincarné, étant entré en possession de son *Ka*, qu'on attendait l'impulsion donnée à une nouvelle vie. Aussi ne serions-nous pas loin de croire que nous avons peut-être, en ces petites statuettes marquées de croix et tenant un enfant dans leur bras, quelques uns des rares témoignages qui aient survécu, depuis le Moyen Empire [1], des cérémonies religieuses relatives au mariage [2], du temps des pharaons.

Paris, novembre 1952.

[1] Au Nouvel Empire, la statuette de la femme apode, nue, tenant un petit enfant, aurait été remplacée par l'image de la femme parée, nue également, et couchée sur un lit, ayant au côté la représentation d'un petit enfant. Le Musée du Louvre, comme presque tous les musées, en possède quelques beaux exemplaires. Bruyère en reproduit certains, tirés de ses fouilles de Deir el Médineh. Enfin, les meilleurs de Brooklyn, du Métropolitan Museum et du Pelizæus Museum de Hildesheim, sont cités, dans James H. Breasted, *op. cit.*, pl. 93 *c*, 93 *a* et *b* et p. 96.

[2] Pour l'importance spéciale de l'expression de la parenté par la mère : *Cahier des Annales*, 13 (Lacau, *Stèle Juridique de Karnak*, p. 10).

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

POST-SCRIPTUM

Une étude récemment publiée par M. Rutten [1] et qu'elle vient de me signaler, répond à plusieurs des questions posées au cours de ce travail.

Cette étude concerne une petite figurine d'argile trouvée à Suse, datant du III^e^ millénaire, et nous amène à constater plusieurs points.

D'abord la présence de ces figurines dans plusieurs pays et leur plastique presque semblable, sur tous les sols où elles apparaissent. Ce phénomène élargit encore le champ déjà très vaste d'investigation circonscrit par B. Bruyère dans ses recherches sur l'Hathor Nue.

Le fait qu'une figurine (fig. 18) provenant de Suse, du III^e^ millénaire, porte les éléments les plus caractéristiques retrouvés dans les figurines du type d'Edfou (fig. 19), toutes différences de style mises à part, nous prouve bien qu'il n'est pas nécessaire de rechercher en Nubie l'origine des statuettes de ce genre. A Suse (III^e^ millénaire) comme à Edfou (II^e^ millénaire) les figurines sont en argile, nues, de même type physique; même façon sommaire de modeler le visage et le corps, même mise en relief de la parure, d'une abondante chevelure très compliquée — enfin, même bris des chevilles. A Suse, on a poussé le réalisme jusqu'à modeler un lien autour des chevilles [2]. Elle a les jambes entravées pour montrer peut-être qu'elle était vierge, comme devaient l'être les officiantes osiriennes du Papyrus Bremner Rhind.

Cette similitude dans le rendu des statuettes de ce type, remarquée dans deux pays différents, nous incite à vérifier les hypothèses que nous venons de formuler au sujet du rôle que ces figurines ont été appelées à jouer.

Or Maggy Rutten, en conclusion, constate ceci : « A notre point de vue, les figurines d'argile de femmes nues ne représentent pas, en général, la déesse de la fécondité; plus tard, certaines d'entre elles furent bien des « talismans » pour obtenir la descendance et, de fait, elles provoquaient le concours de la déesse de la fécondité, mais, dans les tombes, elles ne sont

[1] M. Rutten, assistante des Musées nationaux, attachée à la Mission de Suse : *Archiv. orientální,* vol. XVII (1949), n^os^ 3-4, p. 307-309 : « Idole ou Substitut »).

[2] G. Contenau, *Manuel d'archéologie orientale,* t. IV, fig. 1114, p. 2070.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Fig. 18. Figurine d'argile provenant de Suse.
Musée du Louvre (III[e] millénaire) (d'après Rutten, *Archiv orientální*, 1949, pl. VIII).

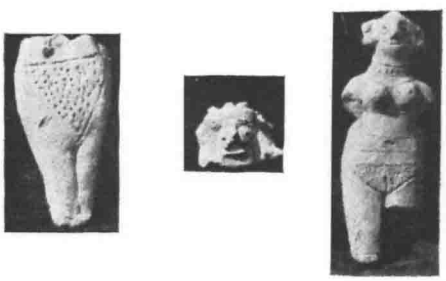


Fig. 19. Fragments de figurines d'argile trouvées à Edfou (1939).

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

que les répondantes des concubines [1] ». Ce que M. Rutten appelle les répondantes des concubines, correspondrait aux statuettes égyptiennes déposées dans la tombe pour permettre au *Ka* de se révéler, à nouveau, avant l'acte de la procréation.

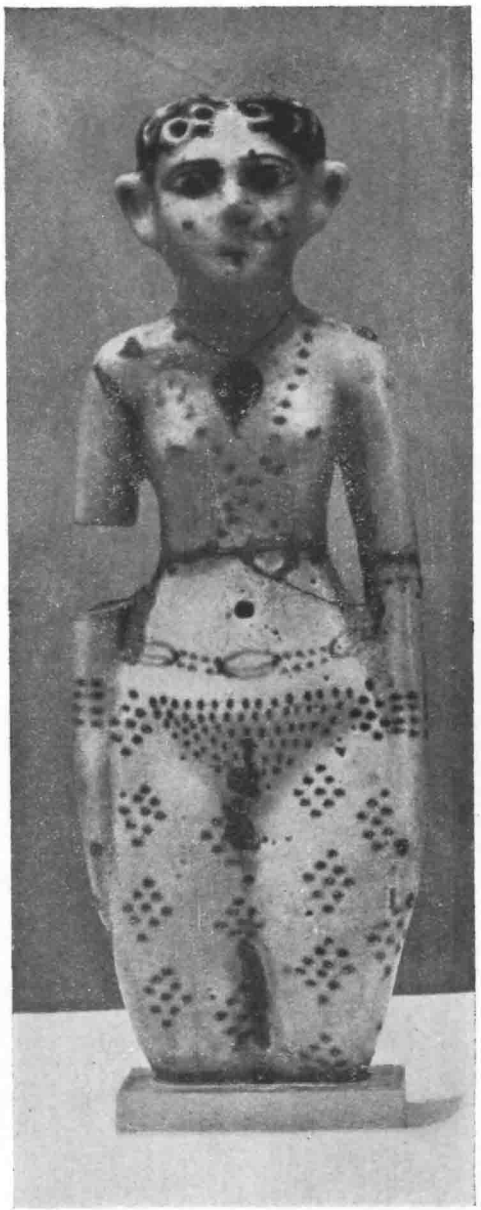
Ces petites statuettes, nous l'avons dit, devaient figurer dans la tombe l'image et la perpétuation de l'*ultime rite des funérailles, qui suivait immédiatement les cérémonies de l'« Ouverture de la bouche »*. Voici ce que M. Rutten [2], dans sa très pertinente étude, nous apprend : « M. Dhorme a [3], dans la *Revue d'Archéologie*, indiqué les rites funéraires qui accompagnaient l'ensevelissement d'un roi ; il a mis en évidence le *rôle joué par la femme « kallatou »* (qu'on traduit par *« fiancée »*) *auprès du mort. Celle-ci reste la dernière dans le tombeau avant qu'on ne le mure* ». M. Rutten fait évidemment un rapprochement entre la statuette d'argile et la *kallatou* des rites funéraires.

Voici, semble-t-il, la contre-partie exacte des vierges osiriennes, portant l'*afnit* ou le *nous*, qui accomplissent les derniers rites funéraires, ceux de la virilisation, avant l'ensevelissement.

Ch. D. N.

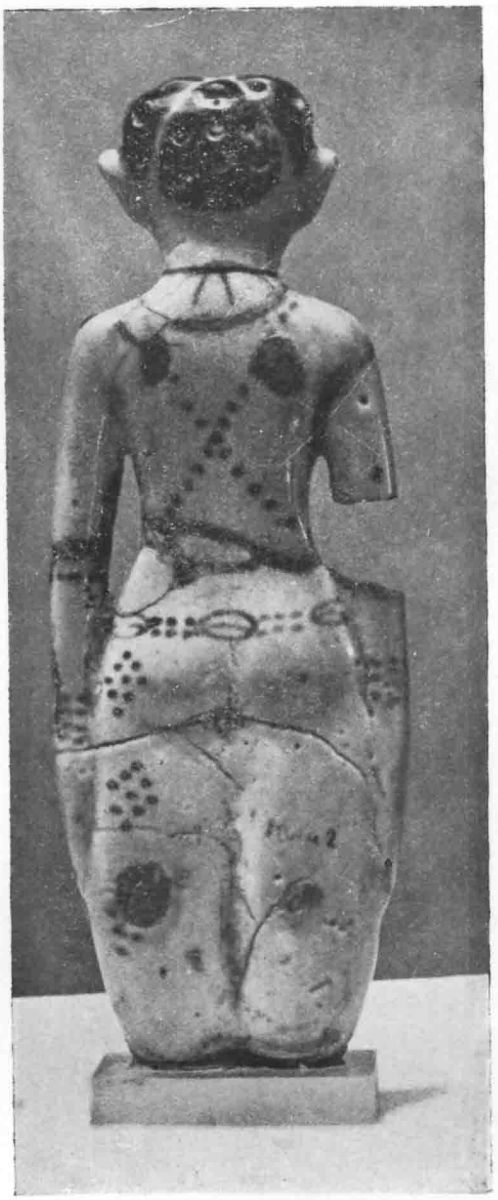
[1] *Op. cit.*, p. 309. — [2] *Op. cit.*, p. 308. — [3] E. Dhorme, *Rituel funéraire assyrien, RA*, XXXVIII, p. 57.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Statuette en terre vernissée bleue
du type Deir el Bahari.
(Louvre E. 10942)

(Noter les quatre traces de fixation au dos
indiquant que la statuette
devait avoir primitivement été fixée sur un lit).



BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

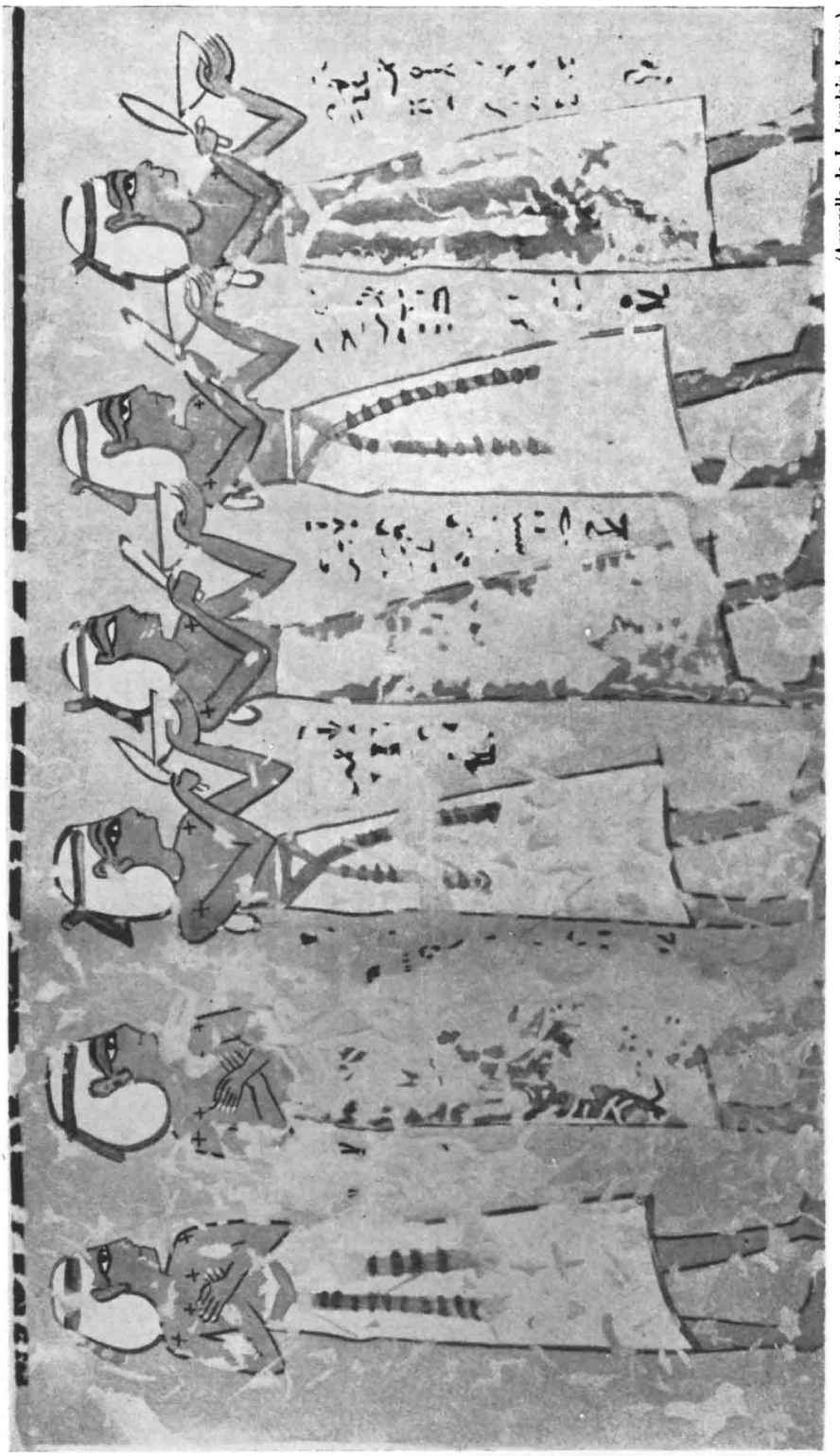


(Dessin Jourdain-Lamon.)

Les officiantes osiriennes aux funérailles d'Imennakht

Chapelle 218 de Deir el Médineh
registre inférieur, paroi sud.

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



(Aquarelle de J. Jourdain-Lamon)

Les officiantes osiriennes aux funérailles d'Imennakht. Détail.
(Deir el Médineh, chapelle 218)

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net







L'orante à l'enfant
(Louvre E. 8000)

(Lumière directe)
(Photos Séarl)

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net





L'orante du Louvre (E. 8000)

(Lumière infra-rouge)

(Photos : Laboratoires du Louvre).

BIFAO 53 (1953), p. 7-47 Christiane Desroches-Noblecourt
« Concubines du mort » et mères de famille au Moyen Empire. À propos d'une supplique pour une naissance [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net